

L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

63me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 25 AVRIL 1929

No. 20

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne 30 centimes
Insertions subséquentes 20 " "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 " "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérées comme annonces, à 2 centimes la ligne.

DES RAPPORTS AMICAUX EN POLITIQUE

La politique n'est-elle qu'un vain moyen d'atteindre la fortune et ceux qui la dirigent ne sont-ils que des arrivistes ou des ploutocrates, comme on est porté à les représenter trop souvent? Non, répond l'Ottawa Journal qui vient d'en trouver un noble exemple dans la province de Québec. Notre confrère de la capitale a commenté la récente nomination de M. le Gouverneur H.-G. Carroll dans un article qui sera lu avec émotion par la population des comtés de Kamouraska et de Témiscouata, témoins des brillantes carrières qui sont rapprochées dans ce commentaire sympathique.

L'Ottawa Journal intitule son article "The Romance of Governor Carroll and Minister Lapointe" et il dit :

"N'en déplaise aux railleurs et aux cyniques, il y a du sentiment et même du roman dans la politique.

"Il y a près de trente ans, dans le village de Fraserville, vivait un jeune avocat sans cause mais batailleur. Il venait d'un humble village de Kamouraska, où il n'avait été remarqué que par un curé intelligent et bienveillant. Bien qu'il eut gagné au collège de Rimouski le prix du Prince de Galles et un cours de droit à l'Université Laval, son avenir n'était pas brillant. Il s'appelait Ernest Lapointe.

"Lapointe, dans ces jours lointains, était loin du sommet de la vie publique canadienne. Il n'avait pas d'amis influents à Montréal et à Québec pour l'aider; il n'était pas parmi les favoris des leaders canadiens-français du temps; il n'avait même pas ce don oratoire qui est une des caractéristiques de sa race. La carrière d'un avocat de village était à peu près tout ce qu'il pouvait entrevoir.

"A cette époque, le procureur de la Couronne à Fraserville était H.-G. Carroll. Il s'intéressa au jeune avocat. Cet intérêt se changea bientôt en amitié et Carroll étant député de Kamouraska, il fit de Lapointe un de ses lieutenants.

"Quelques années après, Carroll s'étant élevé au poste de Solliciteur-Général du Canada, il y eut un banquet à Fraserville en son honneur. On y remarquait des figures distinguées de Montréal et d'Ottawa; l'éloquence coula à flots. Mais le discours de la soirée, qui porta l'enthousiasme à son comble fut prononcé par le jeune avocat, Ernest Lapointe.

"Deux ans plus tard, lorsque Carroll quitta le Parlement et son poste de Solliciteur-Général pour monter sur le Banc, Lapointe—à la suggestion de Carroll—lui succéda comme député de Kamouraska.

"Il y a vingt-cinq ans de cela. Lapointe vint à Ottawa, passa des années dans l'obscurité des fauteuils d'en arrière à la Chambre, puis devint un des capitaines de Laurier, premier lieutenant de Mackenzie King dans Québec,

grand orateur, homme d'Etat, ministre de la Justice du Canada. "Carroll disparut de la politique, passa plusieurs années sur le Banc comme juge puis prit sa retraite et fut mis à la tête de la Commission des Liqueurs par le Premier-Ministre Taschereau.

Mais les deux hommes, suivant de différentes voies dans la vie, le disciple dépassant même son ancien maître en politique, restèrent amis.

"Cette semaine, Ernest Lapointe, puissance politique dans le Canada français, qui est à M. King ce que Lafontaine fut à Baldwin, ce que Cartier fut à MacDonald, fut appelé à suggérer un Gouverneur pour Québec.

"M. Lapointe s'est souvenu. Il est réconfortant de penser qu'il s'est rappelé les jours lointains où H.-G. Carroll fut son bienfaiteur. A tout événement, le pauvre et obscur avocat d'autrefois, devenu une puissance dans le pays, a suggéré au Premier-Ministre le nom de son vieil ami. Il a assuré la plus haute fonction publique de sa province à celui qui lui avait assuré son entrée au Parlement.

"Il faut signaler ces choses agréables de la vie, ce côté romantique et sentimental de la carrière, parfois si dure, de la politique. Car elles démontrent que quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, il y a dans les relations humaines beaucoup de loyauté et d'amitié, beaucoup de braves camaraderies qui demeurent."

L'article de l'Ottawa Journal causera une vive émotion aux électeurs des anciens députés de Kamouraska et touchera profondément les hommes politiques, dont on n'est malheureusement pas toujours prêts à reconnaître la sensibilité.

"L'EVENEMENT"

L'INTERET NATIONAL AVANT LES REPRÉSAILLES

Quand l'honorable M. Lapointe, retenu plusieurs semaines chez lui par suite d'un accident, faisait sa rentrée en Chambre, l'autre jour, son apparition fut saluée avec enthousiasme par toute la députation. C'est que le ministre de la Justice possède des amitiés et des sympathies dans tous les partis et dans tous les milieux. On aime sa loyauté dans la discussion, sa franchise, son élévation de caractère et de pensée et sa haute valeur intellectuelle. Aussi est-ce avec plaisir qu'on l'a entendu, lundi pour la première fois en cette session. Il y a développé le principe protectionniste en s'élevant au-dessus des mesquineries de la politique et des contingences, pour lancer des idées dont doivent tenir compte ceux qui réfléchissent.

L'opposition, appuyée par une forte presse tory, a prétendu, en face de la menace d'une hausse nouvelle du tarif américain, que le gouvernement canadien, en manière de représailles, devrait aussi élever les droits douaniers contre l'entrée des produits des Etats-Unis. A cela, l'honorable M. Lapointe répond que le Canada ne doit pas élever son tarif par représailles, mais uniquement suivant les intérêts de ce pays. Il ne s'agit pas, en effet, de tirer une sorte de vengeance d'une nation voisine, mais de voir si une haute barrière tarifaire serait vraiment à l'avantage des Canadiens.

Tout d'abord, la haute protection, dans son principe et dans ses effets, est contraire à la paix du monde. "Nous aurons la paix, dit le ministre, lorsque les nations parviendront à éliminer les causes de conflit, les sources ordinaires de difficultés mondiales. La Société des Nations tient une enquête. Elle a consacré une partie de ses efforts dans cette direction depuis quelques années. J'ai l'intention de faire une mention spéciale de l'une des plus sérieuses causes de conflit, les barrières ta-

rifaires. Lors de l'assemblée de 1927, la Société décida de tenir une enquête économique à laquelle non seulement les nations, actuellement membres, mais toutes les nations de la terre, seraient représentées. Toutes les grandes nations répondirent à cet appel. Le Canada avait ses délégués; l'un d'eux était M. Joseph Daoust, industriel de Montréal, avec des industriels et d'autres experts. Les Etats-Unis étaient aussi représentés par une délégation très nombreuse et représentative de tous les intérêts de ce pays. Après maintes délibérations, les experts en vinrent à la conclusion que le tarif élevant des barrières tarifaires gênant les relations commerciales entre les pays, était probablement la plus sérieuse cause de conflits. Tous les pays acceptèrent ces conclusions, à l'exception de la Russie et de la Turquie."

Les conclusions de cette réunion internationale sont-elles conformes aux intérêts des nations commerciales? Tout l'indique. On sait que l'ère de grande prospérité de l'Angleterre eut lieu sous le régime de libre-échange. Ici même, au Canada, nous aurions sûrement tiré des avantages immenses de l'acceptation du traité de réciprocité tel que présenté au peuple en 1911. Et depuis 1922, le Canada vit sous le régime du tarif modéré. En a-t-il souffert? Il en a au contraire bénéficié, puisque, depuis ce temps, il a progressé dans tous les domaines économiques.

L'honorable M. Lapointe appuie là-dessus, quand il déclare: "Je ne crois que nous ayons élevé le tarif sur un seul article depuis 1921, et nous en avons diminué plusieurs. Nous pouvons ajouter avec orgueil que ceux qui n'avaient pas trop de temps pour prêcher la ruine et la banqueroute, doivent remercier ou blâmer la Providence pour la prospérité dont nous jouissons au Canada, pour l'état florissant des diverses compagnies de transport, des banques, de l'industrie et l'augmentation extraordinaire du commerce du Canada. Les chiffres sont tellement éloquentes que les murmures de défaites et des prédictions de banqueroute sont noyées sous l'expression de satisfaction populaire."

Que les Etats-Unis créent une difficulté spéciale en songeant toujours à élever leur tarif, cela est incontestable, mais devons-nous pour cela montrer les dents et ajouter inconsidérément des pierres à un mur déjà assez haut? Le ministre de la justice dit là-dessus :

"On fait allusion à une politique de représailles, dans le cas où nos voisins élèveraient contre nous leur tarif sur certains produits. Je suis d'avis que les Etats-Unis sont libres de décider leur politique tarifaire, comme nous sommes libres aussi de décider la nôtre. La leur sera énoncée de Washington et la nôtre d'Ottawa", dit le ministre aux applaudissements de la droite.

"Lorsque nous établirons notre politique tarifaire, nous aurons en vue les intérêts du Canada d'abord. En adoptant cette attitude nous n'agissons pas autrement que l'Angleterre, il y a près de cent ans, alors qu'elle se déclarait en faveur de la plus grande liberté commerciale possible, en face des autres nations à tendance fortement protectionniste. La question se résume à savoir si une élévation des barrières artificielles à la frontière de notre pays serait à l'avantage de la masse du peuple; si elles augmenteraient la prospérité, si elles assureraient l'harmonie, si elles aideraient à une plus grande mesure de progrès pour notre pays, sans considération des autres nations. Voilà la situation en quelques mots et toutes les autres considérations ne pourraient être que de la rhétorique déguisée."

En somme, c'est par l'ouverture des marchés étrangers, au moyen de bons traités commerciaux, que

le Canada étendra le mieux son commerce. Déjà, depuis quelques années, il a pris pied, par ses produits, sur tous les continents et dans une multitude de pays. Son intérêt est de continuer ainsi Quant au commerce avec les Etats-Unis, une forte hausse tarifaire, accomplie par représailles, pourrait être fatale aux Canadiens. Nous serons forcés longtemps encore, même si le tarif devenait prohibitif, d'importer d'outre-frontière une foule d'articles nécessaires. Alors, l'impôt qui peserait sur les Canadiens deviendrait intolérable. Les consommateurs souffriraient et paieraient pour quelques industriels. Il n'y a qu'une chose à considérer : nos propres affaires.

Cet article devait paraître hier. L'accident de l'aqueduc nous a forcés à l'ajourner. Ce retard nous permet cependant de répondre, en deux mots, à l'article qui consacrait, hier, à l'hon. M. Lapointe, notre confrère de la rue de la Fabrique, sous le titre: "L'utopie et ses hommes d'Etat". Jamais le ministre de la Justice a laissé entendre qu'il ne voulait pas toucher au tarif par raison de fraternité internationale. Il a dit, en résumé: 1. Que les entraves au commerce étaient une cause de guerre; 2. Que nous ne devons pas toucher au tarif pour raison de représailles, mais uniquement selon les intérêts canadiens. A cela, nous ajoutons: les torques semblent dans les nuages quand ils parlent de guerre tarifaire avec les Etats-Unis. Ils oublient une question de fait, à savoir que l'Oncle Sam peut tout contre nous et que nous ne pouvons pas grand-chose contre lui. Il serait insensé de vouloir le boycotter; c'est lui qui nous boycotterait. Il faudrait relire ici la fable du "Pot de terre et du Pot de fer".

ORGANISATION COOPERATIVE AMERICAINE

Nous avons publié hier dans cette page, des extraits d'un rapport que le secrétaire de l'Agriculture des Etats-Unis, M. Jardine, vient d'adresser au président de ce pays, sur la coopération agricole telle qu'elle se pratique dans la République voisine.

Nous avons voulu souligner spécialement certaines parties de ce rapport, afin de démontrer que ce que le gouvernement provincial a exécuté en fait de coopération, depuis 1910, est exactement ce qui s'est produit aux Etats-Unis.

Il ne manque pas de gens qui, depuis des années, se sont employés à critiquer amèrement tout notre système coopératif et spécialement la seule grande coopérative agricole centrale, qui relie entre elles un grand nombre de coopératives locales.

Et cependant le rapport de M. Jardine signale l'importance d'une société centrale, disposant d'une marge de crédit considérable, ayant des ramifications sur les grands marchés mondiaux et possédant des informations journalières, qui lui permettent d'obtenir des prix plus élevés pour les produits agricoles qu'elle offre en vente, pour le compte de ses membres.

M. Jardine insiste sur l'importance d'un service de propagande et d'amélioration des produits. Il note en outre le fait que l'administration supérieure de ces associations américaines et aux mains d'hommes qui sont des spécialistes en ventes, pendant que l'orientation générale est aux mains de conseils d'administration composés de fermiers.

Le secrétaire de l'Agriculture américain constate aussi la lutte incessante des intérêts commerciaux contre la coopération agricole. Et c'est pourquoi il conseille l'organisation de sociétés coopératives établies sur de larges bases, afin de disposer de quantités considérables de produits qui

trouvent plus facilement acheteurs, que lorsque ces quantités sont fractionnées entre plusieurs sociétés.

M. Jardine note aussi le danger d'une main mise sur de grandes sociétés, par des intérêts étrangers à la coopération agricole.

Or, c'est justement ce danger que la législation de la province de Québec a voulu prévoir et qui a fait l'objet des plus ardues critiques, émanant de sources commerciales opposées.

Le secrétaire de l'Agriculture pose aussi en principe, que l'Etat doit intervenir pour apporter un appui supplémentaire aux grandes organisations de commerce agricole, possédées et contrôlées dans leur action générale par des fermiers. Mais il déconseille la vente des produits par l'Etat.

Ceci concorde encore avec toute notre législation et notre politique de coopération agricole.

Si nous ajoutons maintenant le fait que la moitié environ des coopératives américaines ont institué la ristourne et que la balance a cru plus avantageux de s'en dispenser, on pourra conclure que la coopération agricole et l'usage qu'on en fait, aux Etats-Unis, est pratiquement identique à notre organisation provinciale.

Ce fait valait la peine d'être noté, puisqu'il est en pratique, la confirmation du système que nous poursuivons ici et qu'il répond victorieusement aux critiques intéressées qui se produisent périodiquement contre notre organisation coopérative agricole, par des intérêts commerciaux qui voudraient sa disparition.

UN BUREAU DE GEOLOGIE

La province de Québec se signale depuis un quart de siècle par les progrès surprenants de ses industries. Parmi celles-ci, elle en a une qui est de date récente mais dont le développement tient du prodige. C'est l'industrie des mines.

Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les statistiques. La valeur de notre production minière était en 1898 d'un peu plus d'un million de dollars; elle fut en 1927 de plus de vingt-neuf millions de dollars. Ce chiffre sera dans dix ans, personne ne peut le prévoir encore, mais elle prend des proportions telles que nous pouvons envisager l'avenir avec le plus grand optimisme.

Cette situation invitait un nouvel encouragement de la part du gouvernement provincial. C'est pourquoi celui-ci vient de passer une loi pour la création d'un bureau de géologie et de minéralogie. Cet organisme aura pour mission d'aider et de promouvoir le développement de l'industrie minière dans la province. Il fera des explorations et des études sur le terrain pour exécuter des levés géologiques et minéralogiques et publiera des cartes et des rapports pour rendre publics les résultats de ces travaux.

Ce bureau, comme on peut le voir, jouera un rôle important dans notre industrie minière en lui rendant des services précieux, et l'opposition le comprit elle-même dès la première minute que fut introduit le projet de loi. Le seul reproche qu'elle put faire au gouvernement fut de ne pas avoir institué cet organisme plus tôt et, du même coup, de le tenir responsable des sommes d'argent perdues auparavant par le public dans les mines.

Mais c'était là un coup d'épée dans l'eau. Depuis des années, le gouvernement faisait faire le même travail, mais il employait des géologues fédéraux au lieu d'avoir des officiers provinciaux. Il attendait le moment où notre industrie minière prendrait un essor assez considérable pour nécessiter l'institution d'un bureau de recherches dans Québec.

Le second reproche ne valait

Grains et Graines de Semence

2 Avril 1929.

Pour vos achats de Mil et de Trèfle, demandez toujours les fameuses marques "Kosalie" et "La Reine."

Notre installation de Cribles et de Trieurs alvéoles est la seule de ce genre au Canada, ce qui nous permet d'offrir une qualité de semence exceptionnelle et insurpassable.

Les avoines Bannière enregistrée et no. 8, que nous vous offrons, vous assurent le plus haut pourcentage de germination et une bonne récolte.

C'est le bon temps de donner vos commandes et adressez :

La Coopérative Fédérée de Québec

SUCCESSALE DE PRINCEVILLE,

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard, Rue de l'Eglise.
HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.
Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
WILFRID GIROUARD, B.A. B.C.L. M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local Bureau: rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH C.R.

AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

P. H. COTE, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: en sa maison privée, en face de l'Hôtel-de-Ville, où M. Côté pratique actuellement.

WILLIAM PARADIS

B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
AMOS, P. Q.

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux: Hôtel de Ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau

NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. L.

B. FEENEY, B.A., LL.B.

NOTAIRE
Assurances: Vie-Feu.
Achat et vente de Débitures
Bureaux: PRINCEVILLE et VICTORIAVILLE (Bloc Tourigny)
7 fév. J. n. o.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD

INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—Prêlarts

Le Dr Roch Hébert

SPECIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
31A Des Forges, TROIS-RIVIERES
Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à l'Hôtel Tanguay, le dernier mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.
Tél. 1425.

Docteur Edgar Larouche

DENTISTE
Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE
Extraction sans douleur—Méthodes Modernes

Docteur L.-A. Trudeau

ex-externe des hôpitaux de Paris
Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
104 rue King Ouest,
SHERBROOKE, P. Q.
Phone 159
17 déc. 1 an.

HOTEL PLAZA

Plan Européen \$1.50 et plus
446-448 Place Jacques-Cartier
MONTREAL, Qué.
Tél. P.: Office, Main 1440
" Hôtel, Main 5343
" Hôtel, Main 5339
Eau chaude et froide dans chaque chambre
25 chambres avec BAIN.

LEONCE APRIL, Prop.

W. GERVAIS, Gérant.
8 sept.—1 an.

J. E. HEBERT

INDUSTRIEL ET COMMERÇANT DE BOIS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bois brut et préparé, Moulures, Bois de la Colombie, (B. C. Fir), bois de plancher en merisier, portes assorties en B. C. F. Gyproc, Bardeaux et Lattes. Prix raisonnables. Cordiale Bienvenue.
17 janv.—1 an

Vous trouverez à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, des ampoules électriques de 25, 40, 50 et 60 volts, au prix de 25 sous.

(A suivre à la 8 page)

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 25 AVRIL 1929

Les remaniements prévus depuis quelque temps déjà dans le gouvernement de la Province, ont été annoncés officiellement à l'issue de la séance du conseil des ministres

L'hon. M. Caron, vice-président de la Commission des Liqueurs. L'honorable M. Perron lui succède au Ministère de l'Agriculture. L'hon. M. Perrault à la Voirie, l'hon. M. Laferté à la Colonisation.

M. Elisée Thériault, conseiller législatif

M. Antonio Perrault, de l'Université de Montréal, succède à sir Lomer Gouin dans le comité catholique de l'Instruction Publique

L'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, a annoncé à l'issue d'une très importante séance du cabinet provincial, les changements prévus depuis quelque temps déjà.

L'honorable M. J.-L. Perron, conseiller législatif et ministre de la Voirie, quitte ce dernier ministère pour accepter la direction du ministère de l'Agriculture à la place de l'honorable Monsieur Joseph-Edouard Caron, nommé par ordre en conseil vice-président de la Commission des Liqueurs, où il remplacera très dignement l'honorable H.-G. Carroll, devenu lieutenant-gouverneur de la province, par suite de la mort de Sir Lomer Gouin.

L'honorable Monsieur Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, permute de ce dernier ministère, l'un des plus importants du cabinet, à celui de la Voirie et des Mines et l'honorable Hector Laferté, président de la Chambre des députés, a été nommé pour succéder à l'honorable M. Perrault, au ministère de la Colonisation et des Pêcheries. L'honorable Monsieur Laferté gardera cependant la présidence de l'Assemblée Législative jusqu'à la prochaine session alors qu'il remettra sa démission comme tel aux députés réunis en séance.

La même chose avait eu lieu lorsque l'honorable Monsieur Antonin Galipeault fut nommé ministre des Travaux Publics par Sir Lomer Gouin en 1919 après avoir été président de la chambre depuis 1916.

AU CONSEIL

Monsieur Elisée Thériault, C. R., député de l'Islet à l'Assemblée Législative, est nommé conseiller législatif pour la division Kennebec à la place de l'honorable J.-E. Caron, nommé à la vice-présidence de la Commission des Liqueurs.

À la même séance du cabinet monsieur Antonio Perrault, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal, et membre de la Société Royale du Canada, a été nommé membre du comité catholique de l'Instruction publique pour y remplacer le très regretté Sir Lomer Gouin.

Notre journal présente respectueusement ses félicitations à ceux qu'honore le gouvernement de la province de Québec en les nommant aux postes importants dont nous venons de donner la nomenclature.

Le nouveau ministre de la Colonisation et des Pêcheries est né à St-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, le 8 novembre 1885, du mariage de Joseph Laferté qui fut député à l'Assemblée législative de 1901 à 1910, et de Georgiana-Jeanne Tessier. L'honorable M. Laferté a fait ses études classiques au collège de Nicolet et ses études légales à l'Université Laval de Québec. Il fut secrétaire particulier des honorables Jules Allard, Jérémie-L. Décarie et J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, et l'associé légal de l'honorable juge Choquette, de l'honorable Antonin Galipeault et de l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le gouvernement fédéral. Elu en 1916 député de Drummond-Arthabaska, il était le plus jeune député de l'Assemblée législative et il proposa l'adresse en réponse au discours du trône.

Le nouveau ministre a été réélu depuis par ses fidèles électeurs et sa nomination sera reçue avec enthousiasme dans le beau comté de Drummond, représenté si dignement à Québec par le père et par le fils.

Le 10 janvier 1928 l'honorable M. Hector Laferté était nommé président de l'Assemblée Législative de Québec et il quitta ce poste d'honneur pour entrer dans le cabinet de l'honorable Monsieur L.-Alexandre Taschereau.

L'honorable Joseph-Adolphe-Elisée Thériault est né à Saint-Alexandre-de-Kamouraska le 11 janvier 1884, du mariage de Pierre Thériault et de Marie St-Pierre. Le nouveau conseiller législatif a fait ses études aux collèges de Ste-Anne et de Lévis, et à l'Université Laval de Québec. Il a épousé en 1914, Mlle Cécile Hamel, fille du Dr A.-E. Hamel, de Québec, et il est avocat de la cité de Québec depuis 1917. Echevin de la cité pour le quartier Montcalm en 1914, il entra au service de la ville en 1917, alors qu'il était député de l'Islet. L'honorable monsieur Elisée Thériault est député de l'Islet depuis 1916 et il a toujours été réélu à chaque élection par de grosses majorités.

Monsieur Antonio Perrault, membre du comité catholique de l'Instruction publique, est une des sommités légales de notre province. Il est le frère de l'honorable M. J.-E. Perrault, le nouveau ministre de la voirie. Il est né à la Malbaie le 15 septembre 1880, du mariage de Stanislas Perrault, avocat et ancien député de Charlevoix à la Chambre des Communes, et de Louise Brault. Il a fait ses études au Séminaire de Québec et son droit à l'Université de Montréal. Monsieur Perrault est professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal depuis 1912 et docteur en droit depuis 1915.

Il s'est beaucoup occupé des questions sociales et du mouvement littéraire dans la province de Québec et il a consacré une grande partie de ses loisirs aux travaux de l'Action française. Monsieur Perrault fait partie de la société Royale du Canada depuis 1917 et il est conseiller du Roi depuis 1916.

L'Obstruction des Tories

L'attitude actuelle de l'opposition conservatrice aux Communes ne doit surprendre personne. C'est bien dans la tradition des tories de faire de l'obstruction et il ne saurait s'écouler une seule session sans que le gouvernement ne soit en butte aux attaques injustifiées et aux retards causés par ces obstructionnistes professionnels. Au début de la session, les tories avaient laissé entendre qu'ils ne voulaient pas retarder le travail sessionnel et c'est dans ce but qu'ils n'auraient pas provoqué de débat sur l'adresse. C'est cela qui fut, plutôt une surprise, mais pas leur conduite actuelle.

Les tories ont sans doute regretté ce geste et ils n'ont pas été lents à se reprendre sur le budget. Ils en ont profité pour revenir à leur tactique coutumière de ne pas laisser passer une seule occasion de critiquer le gouvernement, lors même qu'ils n'ont aucune raison de le faire. C'est toujours facile quand on veut critiquer.

Aujourd'hui, les mêmes tories qui, au début de la session, voulaient hâter le travail parlementaire font tout leur possible pour le retarder lamentablement. Pas un seul crédit n'est demandé qui ne déclenche immédiatement parmi la gauche une opposition systématique et irritante parfois. Nous n'en voulons pour preuve que la conduite de certains chefs conservateurs vis-à-vis le ministre des postes et l'opposition qu'ils font aux crédits de l'hon. M. Véniot.

Nous avons vu comment les tories se sont conduits au début de la semaine. Ils ont soulevé tout un long débat à propos de la nomination d'un maître de postes à Simcoe. Ils ont retardé le travail de

la Chambre pendant un long temps pour rien absolument. Mercredi, même tactique au sujet du renvoi d'un autre maître de poste, à Kitchener celui-là. M. Guthrie a fait une obstruction acharnée aux crédits, sous prétexte que le gouvernement avait congédié ce maître de poste et laissé entendre que c'était sans doute pour le remplacer par un autre et cela par pur favoritisme.

L'hon. M. Véniot a fait preuve de toute la patience humainement possible envers les adversaires du gouvernement, mais poussé à bout il a déclaré pourquoi ce fonctionnaire avait été congédié. Il lui répugnait de le dire parce qu'il savait que cela blesserait la réputation d'une famille et il en avait donné l'assurance à M. Guthrie. Ce fut en vain, ce dernier s'opposa aux crédits tant qu'il ne saurait pas...

Et quand M. Véniot eut donné les vraies raisons du renvoi du maître de poste en question on le critiqua encore sous prétexte qu'il n'avait pas été assez sévère dans ce cas-là...

Au début, M. Guthrie croyait pouvoir blâmer le gouvernement d'avoir congédié le fonctionnaire en question mais plus tard, quand il vit que le ministre avait raison, lui et d'autres tories changèrent leur fusil d'épaule et reprochèrent au ministre des postes de n'avoir pas été assez sévère. C'est de l'enfantillage mais ça prend beaucoup de temps, le débat porta même les orateurs jusqu'à des cas assez similaires notés en Angleterre.

N'est-ce pas là de la véritable obstruction de la part des tories ?

L'Instruction agricole

La nécessité de l'Instruction agricole n'a jamais été aussi évidente qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le temps n'est plus à la culture routinière d'autrefois qui permettait tout juste à l'agriculteur de subsister. La population s'est accrue, la consommation a augmenté, les marchés mondiaux se sont spécialisés dans le genre de production qui s'offre à eux et la concurrence est plus grande que jamais. Pour réussir désormais, il faut donc recourir aux mêmes armes que ceux qui luttent autour de nous, à celles que nous fournit le progrès, aux méthodes modernes.

Cette vérité s'applique tout particulièrement à l'agriculture. Il ne suffit plus de faire produire la terre, il faut en obtenir le plein et le meilleur rendement et savoir ensuite comment en classer les produits si on veut leur rendre les marchés favorables. C'est par ces moyens seuls que l'on parviendra à faire de l'agriculture une industrie payante.

C'est d'ailleurs ce que depuis des années le gouvernement provincial répète aux cultivateurs de cette province, par la voix de ses agronomes et de ses conférenciers. C'est aussi dans ce but qu'il multiplie les écoles d'agriculture et qu'il vient, cette année encore, de voter un montant de cinq cent mille dollars dans le but de développer l'Instruction agricole dans la province.

Ce montant de cinq cent mille dollars sera affecté, dit la loi adoptée, à l'Instruction agricole, au perfectionnement des écoles d'agriculture, à l'établissement de nouveaux bureaux d'agronomes, à l'établissement de fermes de démonstration, à l'organisation de cours abrégés agricoles et à toutes autres fins d'éducation et de démonstration.

La nouvelle loi indique donc l'intention bien arrêtée du gouvernement de continuer la politique qu'il préconise depuis plusieurs années. Nous contenter d'affirmer que la loi est excellente et que le gouvernement est plus paternel que jamais envers les cultivateurs serait reprendre la rengaine de ceux qui visent plus à l'éloge des administrateurs qu'à la démonstration de ce qu'ils avancent. Nous préférons le prouver plutôt par le témoignage de l'opposition, témoignage qui a d'autant plus de force qu'il vient d'adversaires.

L'opposition, naturellement, vote contre la loi, contre l'octroi de cinq cent mille dollars pour le développement de l'Instruction agricole, mais sous quel prétexte ! Elle invoque des raisons tellement futiles que le général Smart se sépara, une fois de plus, de son parti pour voter avec le gouvernement. Son unique reproche fut que les termes de la loi étaient "vagues et imprécis".

Etait-ce vague et imprécis quand la loi elle-même stipulait que les cinq cent mille dollars seraient consacrés au perfectionnement des écoles d'agriculture, à l'établissement de nouveaux bureaux d'agronomes, à l'établissement de fermes de démonstration, à l'organisation de cours abrégés agricoles, etc ?

Quand, dans de telles circonstances, un adversaire politique ne peut faire d'autres critiques ou reproches que ceux-là, il y a tout lieu de supposer que l'objection provient plus du dépit que du désir sincère de bonifier une loi. La nouvelle a pour but de mieux armer les cultivateurs pour faire face à la concurrence que l'on remarque sur les marchés et le fait que l'opposition n'a pu la critiquer sérieusement tend à établir de deux choses l'une : ou que l'opposition était incompétente ou encore que la loi était excellente et qu'elle devrait nous donner de très bons résultats. Il n'y a pas d'autre façon d'envisager la question.

LA STENOGRAPHIE DUPLOYE-CUSSON

Dans les Ecoles

La Commission Scolaire catholique de Montréal adopte cette méthode pour cinq années

Un Livre Nouveau

La Commission pédagogique sur rapport du comité d'étude des manuels de classes, vient d'adopter la méthode Duployé-Cusson pour l'enseignement de la sténographie dans toutes les écoles sous son contrôle ; et cela, pour une période de cinq années.

La méthode Duployé-Cusson, qui est l'œuvre de M. L. A. Cusson, le doyen des sténographes judiciaires de Montréal, a été publiée en 1927 et est déjà bien connue. Il est important cependant de dire que ce n'est pas le livre entier publié en 1927 qui a été adopté par la Commission Scolaire. A la demande de la Commission, M. Cusson a fait un nouveau livre, spécialement pour les écoles. La Commission désire une méthode simple, clairement exposée, facile à apprendre et efficace. Le nouveau livre est en substance la partie élémentaire de l'ancien, mais l'auteur en a quelque peu modifié l'exposition et certaines règles, et il y a ajouté un grand nombre d'exercices et d'exemples, en vue de se rapprocher davantage de l'objectif visé par les autorités scolaires. C'est ce nouveau livre que la Commission a

adopté.

Cette décision de la Commission a une portée considérable, car elle signifie que pendant les cinq années à venir à compter de septembre prochain, la méthode Duployé-Cusson sera la seule méthode de sténographie française enseignée dans les deux cents et quelques écoles que la Commission dirige. C'est, vraisemblablement, un changement définitif et permanent apporté dans l'enseignement de l'art si important de la sténographie, qui devient une nécessité de plus en plus grande de notre vie sociale.

Espérons que cette innovation produira tous les fruits que la Commission scolaire en attend.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Béatrice Pinard, fille de M. et Mme Victor Pinard, de Sherbrooke, avec M. Gérard Brien, fils de M. et Mme Hector N. Brien, sera célébré le lundi, 6 mai, à 7.30 heures, en l'église Notre-Dame de Sherbrooke. Pas de faire-part.

CHANGEMENT D'HORAIRE

A partir de dimanche, 28 avril, le train allant à Montréal partira à 1.24 h. a. m., au lieu de 2.24 h. a. m. Le train allant à Québec partira à 3.09 h. a. m., au lieu de 3.51 h. a. m. Il n'y a aucun changement dans les autres trains.

UNE FETE SANS PRECEDENT AUX BOIS-FRANCS

La bénédiction solennelle de la Croix du Mont St-Michel à Arthabaska sera un événement mémorable.

L'HON. J.-E. PERRAULT

Victoriaville, 23.— Sous la présidence de l'honorable J. E. Perrault, le comité actif, qui s'occupe de l'organisation de la fête patriotique et religieuse qui aura lieu au mont St-Michel, à Arthabaska, dimanche, le 16 juin, s'est réuni pour la deuxième fois, samedi.

Etaient présents : l'honorable J.-E. Perrault et MM. Wilfrid Girouard, M.P., J.-E. Alain, Alfred Paradi, Georges Cantin, Edgar Liberté, de Warwick, et Camille Duguay.

Le secrétaire, M. Camille Duguay, fit rapport de ses activités. Sur 180 lettres, 120 à peu près avaient répondu, dont environ 75 acceptant de prendre part activement à l'organisation. Les autres refusaient pour cause de santé ou de manque de temps. Cependant, tous étaient unanimes à endosser le projet, en faisant des vœux pour la réussite de la fête future.

À date, 17 journaux, hebdomadaires et quotidiens, ont commencé à faire de la bonne publicité en faveur du projet.

On passa ensuite à l'élaboration du programme. Les items sont à l'étude, et ce programme deviendra officiel à la prochaine réunion du comité, qui a été fixée au samedi, 4 mai.

Messe en plein air
Nous pouvons cependant dire, dès aujourd'hui, que la fête s'ouvrira par une messe solennelle en plein air, ou dans l'église d'Arthabaska. Mgr Onil Milot, P. D., V. G., curé de Victoriaville, sera invité à célébrer cette messe, tandis que M. le chanoine L.-A. Côté, curé d'Arthabaska, a déjà accepté de prononcer le sermon de circonstance.

Un chœur de quatre à cinq cents voix, sous la direction de M. Lucien Daveluy, exécutera la messe du second ton, en plein chant. Ce chœur imposant se composera des chorales de Victoriaville, Arthabaska, et de toutes celles des paroisses du comté d'Arthabaska, qui pourront s'unir à celles précitées. Les enfants de nos Ecoles des Frères alterneront avec ce chœur puissant. Des cuivres aussi joueront le motif.

Au moins six fanfares paraderont dans les rues de la ville, et seront à la disposition de l'organisation dès neuf heures du matin. Les cadets des Frères seront aussi invités à paraître en corps.

Dans l'après-midi, des discours patriotiques seront prononcés au pied de la Croix Lumineuse.

Voilà, en quelques mots, les grandes lignes du programme.

À la réunion du 4 mai, des sous-comités de réception, etc., seront invités à se joindre aux organisateurs pour faire de cette journée du 16 juin, une fête sans précédent dans les annales de l'histoire des Bois-Francis.

Hymne à la croix
M. le professeur Daveluy est présentement à composer la musique d'un hymne, qui sera chanté lors de la bénédiction solennelle de la Croix Lumineuse du Mont St-Michel.

Les vers de cet hymne patriotique et religieux ont été composés par Madame Camille Duguay.

NOMINATIONS

M. J.-A. METAYER MAGISTRAT DE DISTRICT, M. YVAN VALLEE LUI SUCCEDE COMME SOUS-MINISTRE

L'on a annoncé officiellement au Parlement, en plus des remaniements dont nous parlons ailleurs, la nomination comme magistrat de district, de M. J.-A. Métayer, C. R., qui depuis plusieurs années, occupait la fonction de sous-ministre des Travaux Publics.

M. Yvan Vallée, ingénieur en chef du même département, devient sous-ministre à la place de M. Métayer.

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine. S'adresser à Mme THEODORE ROY, Victoriaville.

REVUE MUSICALE

AU COUVENT D'ARTHABASKA

Vendredi soir dernier, le 19 avril, avait lieu la revue de musique annuelle donnée par les élèves des Dames de la Congrégation.

Cette séance était présidée par M. le chanoine L. A. Côté. L'honorable M. et Madame Perrault avaient bien voulu rehausser de leur présence cette soirée.

On remarquait également MM. et Mmes Alfred Paradis, C. R., Garneau, Gustave Picher, Mmes Henri Pepin, Trefflé Maheu, Jules Poisson, Albert Bergeron, Mlle Alice Bergeron, Mlles Belleau, Marceau, St-Pierre et plusieurs autres, les parents des élèves.

La révérende Sœur St-Anysie, directrice générale de musique de la Maison-Mère, de Montréal, et ancienne maîtresse de musique au couvent de cette ville, et la révérende Sœur Ste-Marie Sicile, premier professeur de piano, au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, les religieuses du couvent de Victoriaville étaient aussi présentes.

La salle de réception offrait un joli coup d'œil sous sa belle parure de verdure et sous le jet des lumières.

Durant une heure, les élèves musicales exécutèrent le beau programme musical et de chant suivant :

Duo Polonoise Schubert
La Chasse aux Papillons Missa
Trio de jeunes débutantes
Shadow Dance—MacDowell—B. Picher
Chant des moineaux—D'Ourville
(a) Little Roschuds
(b) Le Fusaie de la Grand'Mère—Roëls
Romance—Sibélus—G. Marceau
Danse Rustique Borowski
Witches Dances—Mac Dowell—L. Garneau
La Prière des Petits Oiseaux
Paroles d'Ed. Rostand.
Musique de O. Létourneau
Récitation : Les Cordes et l'archet par M. Picher
Sérénade de Batelier Lack
Spirits of the Glen—Dennée—B. Picher
Sur Mer—Godard—L. Garneau
A la Reine des Arts

BONSOIR !

À la suite de la séance M. le chanoine Côté adressa quelques mots de félicitation aux Dames de la Congrégation et à leurs élèves pour la jolie séance qu'elles venaient de donner. Il invita l'honorable M. J. E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, à dire quelques mots. M. Perrault, comme toujours, sut dire des choses charmantes aux Dames de la Congrégation et à leurs élèves et les félicita sur le beau succès remporté durant cette séance.



COLLEGE D'ARTHABASKA

SEANCE

La séance dramatique annuelle, au Collège d'Arthabaska, sera donnée vers la mi-mai.
Les élèves préparent deux pièces : un fort beau drame en trois actes

LA GOUTTE DE SANG
et une jolie opérette en un acte
LES MOUSSES

MARIAGE

Lundi, le 22 avril, M. H. Houde, cultivateur, de St-Paul de Chester, fils de M. et Mme Amédée Houde, conduisait à l'autel Mlle Blanche Croteau, fille de Mme Ferdinand Croteau, de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le chanoine L.-A. Côté, curé.

M. Amédée Houde servait de témoin à son fils et M. Croteau servait de témoin à sa sœur.

Immédiatement après la cérémonie les nouveaux époux et les parents et les amis se rendirent chez Mme Ferdinand Croteau, mère de la mariée, où le déjeuner des noces leur fut servi.

Nous faisons tous nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Canada Province de Québec } Cour Supérieure
District d'Arthabaska }
No. 904-77.
Célaire Lacasse, épouse commune en biens de Louis Hébert, menuisier, Thetford Mines, Vs Demanderesse,
Louis Hébert, Thetford Mines.

Une action en séparation de biens a été instituée par la demanderesse contre le défendeur le 17 avril 1929.
Arthabaska, ce 18 avril, 1929.
ROSAIRE BEAUDOIN,
Procureur de la demanderesse.

NOTES LOCALES

M. l'abbé Gauvin, curé de North Témiscamingue et missionnaire colonisateur de cette région de colonisation, et M. J. E. Piché, député de Témiscamingue, étaient de passage chez l'hon. M. Perrault à la fin de la semaine dernière. M. l'abbé Gauvin a profité de son passage ici pour aller saluer M. le chanoine L. A. Côté.

M. le chanoine L. A. Côté, curé de cette paroisse, est allé à Nicolet mardi, assister au chapitre des Chanoines.

M. et Mme Victor Marceau sont revenus d'un voyage à Drummondville et Montréal.

MM. et Mmes L. A. Richard et André Taschereau, de Québec, ont passé la fin de semaine en visite chez l'hon. et Mme J. E. Perrault.

M. Alfred Paradis, commerçant, est allé à Québec la semaine dernière.

AU COLLEGE

Grands et petits rivalisent d'enthousiasme pour préparer la fête de leur Directeur, le Frère Hébert. Ils se sentent appuyés par toute la bonne population d'Arthabaska qui a été heureuse d'apprendre que cet anniversaire sera fêté publiquement vers la mi-mai.

On annonce pour la mi-mai le mariage de Mlle Madeleine Marceau, fille de M. Victor Marceau, protonotaire, de cette ville, avec M. Adrien Désautels, fils de Mme P. Désautels, de Québec.

M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, a présidé, mardi, le terme de la cour du magistrat.

L'honorable M. J. E. Perrault est parti lundi pour Québec. Il assistera mercredi à une séance du cabinet et ce soir au banquet offert à l'hon. M. Leduc, ministre du gouvernement, de Québec. M. Paul Mercier, député à Ottawa, et M. Gabias, président de la Commission Métropolitaine à Montréal.

ON DEMANDE.—Une bonne servante. S'adresser à Madame PIERRE MAHEU, Hôtel Albion, Arthabaska, P. Q.

M. Gustave Picher est parti pour Québec où il occupera une position à l'avenir.

M. Wilfrid Girouard, avocat, M. P., est retourné à Ottawa mercredi où ses devoirs parlementaires l'appellent.

ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser à Mme PHILIPPE HOULE, Garage National, Victoriaville, Qué.

M. et Mme Alphonse N. Brodeur, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Paule, à M. Paul Miquelon, avocat, fils de M. et Mme A. C. Miquelon, de Québec.

Mme L. A. Tourigny est allée à Québec la semaine dernière.

Le prochain terme de la cour supérieure aura lieu le 13 mai prochain. Ce sera l'avant dernier terme avant la grande vacance judiciaire.

On annonce pour la fin de juin le mariage de Mlle Marielle Baril, fille de M. et Mme Lucien Baril, de Warwick, à M. Paul Monty, fils de feu l'hon. et Mme Rodolph Monty, de Montréal.

Oh ! le soleil ! le beau présent de Dieu ! comme il change la couleur de la terre et la couleur des idées. Parmi les douleurs humaines, je plains celles de l'aveugle qui ne le voit pas, et celle du mineur qui le voit si peu.
MARIE JENNA.

PROPRIETE A VENDRE.— Bonne propriété, bien entretenue, terrain de 72 pds de front par 200 pds de profondeur, dans le quartier résidentiel à Arthabaska, P. Q., à proximité de l'Eglise, du Couvent et du Collège. Conditions faciles.

Pour plus d'informations s'adresser à
ADELARD MAHEU,
Arthabaska, P. Q.

7 avril—1 mois.

LES PROGRES DU CANADA

Nous avons déjà fait écho ici au superbe discours que l'hon. M. King, premier ministre du Canada, a prononcé le 9 avril dernier, à la Chambre des Communes. On nous permettra cependant de revenir sur ce sujet, en citant un passage de ce discours. M. King était à faire le dénombrement des principaux progrès réalisés en ce pays en 1928, quand il s'est exprimé ainsi :

"Nous avons eu une balance de commerce favorable de \$151,812,000, ce qui est une légère augmentation sur 1927. C'est la probabilité le solde créditeur le plus élevé par tête qui soit au monde. Nous avons pu accuser cette balance de commerce favorable malgré la baisse survenue dans le prix du blé et du papier à journal, les deux principaux articles d'exportation du Canada; parlant, cela témoigne d'un "réel" mouvement de commerce. En 1928, le volume tangible de nos échanges commerciaux a dépassé, à n'en pas douter, tous les sommets antérieurs. L'ensemble de notre commerce, calculé aux prix de 1918-1920, atteindrait au moins trois milliards et demi de dollars.

L'importance extrême qu'a prise le tourisme mérite qu'on le mentionne au chapitre du commerce intérieur. En 1927 il a rapporté \$242,754,000, et l'on calcule que le chiffre de l'an dernier est beaucoup plus élevé.

Parlons du transport. On a transporté en 1928, 3,697,106 wagons de marchandises; il en avait été transporté 3,396,797 en 1927. C'est donc une augmentation de 9 pour 100 en dépit du fait que le camion tend à supplanter le chemin de fer pour le transport des marchandises.

Les recettes brutes des chemins de fer nationaux en Canada et du chemin de fer Pacifique Canadien, se sont élevées en 1928 à environ 497 millions; elles avaient été de \$433,206,000 en 1927.

Le réseau national des chemins de fer (y compris les lignes dans Etats-Unis) a rapporté 301 millions en recettes brutes et ses profits nets ont été de 50 millions; encore des chiffres sans précédent.

Le trafic sur les canaux du St-Laurent a été plus considérable que jamais. Le maximum de l'an dernier a été dépassé de près d'un demi-million de tonnes. Le canal Welland a aussi été plus actif que jamais.

Parlons maintenant des conditions de travail. Le chiffre indicé de la main-d'œuvre employée en 1928 a été de 111.6; il avait été de 104.6 en 1927; il y a donc eu augmentation de 6.7 p. 100.

L'année a été comparativement exempte de conflits industriels sérieux. La perte de temps provenant des grèves a été moindre depuis trois ans qu'elle ne l'avait jamais été depuis 1915.

Voici maintenant pour les finances publiques. Durant l'année civile 1928, le revenu ordinaire total du Dominion y compris les recettes spéciales et les apports spéciaux au fonds consolidé, ont été de \$439,413,000; c'est une augmentation de \$30,214,000 en dépit des réductions importantes apportées au tarif l'an dernier.

Cela nous a permis de réduire de 53 millions de dette nationale et de diminuer ainsi de \$2,650,000 les intérêts annuels sur la dette.

Les dépôts dans nos banques, qui s'élevaient, le 31 novembre 1927, à \$1,431,000,000, ont été portés à \$1,523,500,000 à la même date, l'an dernier. Jamais le chiffre des dépôts dans les banques n'avait atteint quinze cents millions avant 1928.

Les prêts courants, qui indiquent l'importance du crédit sollicité pour les besoins du commerce et de la spéculation, ont augmenté encore plus que les dépôts d'épargne. Le 31 novembre dernier, ces prêts s'élevaient à \$1,238,000,000, soit \$158,600,000 de plus qu'à la date correspondante de 1927.

Les émissions de polices ordinaires d'assurance sur la vie, d'après les rapports des 15 compagnies détenant 85 p. 100 du chiffre total des assurances ordinaires en vigueur au Canada, se sont élevées en 1928 à \$575,853,000; elles s'élevaient en 1927 à \$499,370,000; c'est donc une augmentation de 15 p. 100.

Les entrants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

UN ENGAGEMENT POUR LA SECURITE

La ligne de sécurité publique continue toujours avec la même encourageante activité sa campagne d'éducation dont le but est de faire comprendre à tout le monde qu'il est nécessaire, si l'on veut conserver sa vie, de se montrer prudent en tout et partout.

Depuis sa fondation, la Ligue a pu exister, grâce à l'appui financier qu'elle reçoit de diverses sources où on a compris son utilité. Aujourd'hui elle est en mesure de donner plus d'ampleur à ses activités et pour peu que le public y mette un peu du sien, nous aurons la satisfaction de constater tous les jours que l'on est de plus en plus prudent.

Le dernier feuillet que nous adresse la Ligue de Sécurité trace à tous une excellente ligne de conduite, le mot intitulé: Serment de sécurité. Nous croyons utile de reproduire ci-après le texte de cette affiche, certain qu'on en retiendra la substance et qu'on s'efforcera de mettre en pratique les conseils qu'elle renferme:

"Je m'engage à ne jamais perdre de vue ni ma sécurité personnelle ni celle de mes camarades;

A consacrer plus de temps et d'énergie à la cause de la sécurité;

A observer attentivement les conditions de travail au point de vue sécurité et à m'efforcer d'améliorer ces conditions;

A maintenir en parfait état les machines et les outils dont j'ai à me servir;

A porter des lunettes de protection chaque fois qu'il y a lieu;

A soigner ou faire soigner immédiatement les blessures, même insignifiantes, qui peuvent m'être infligées, soit chez moi, soit à mon travail;

A cultiver des habitudes d'ordre et de propreté;

A maintenir une vie réglée, physiquement et moralement, et à toujours éviter de me mettre en colère;

A rendre volontiers service à mes camarades, surtout aux nouveaux ouvriers;

A enseigner aux nouveaux à faire leur travail comme il le faut et sans danger;

A toujours prendre en considération le point faible des camarades;

A considérer comme perdue la journée où je ne me serai pas efforcé, d'améliorer les conditions de mon travail et les conditions de ma vie de famille;

A tâcher sans cesse d'être joyeux, optimiste, utile aux autres et prudent;

A toujours être parfaitement loyal à la Compagnie que je sens et au Dominion du Canada dont je suis le citoyen."

Ces conseils concernent surtout les employés à l'usine ou n'importe quel ouvrier à son travail. Mais la Ligue poursuit également une campagne salutaire dans le but d'éviter les accidents de la rue, les accidents sur l'eau, les accidents aux traverses à niveau, tous les accidents qui ne se produiraient sûrement pas si l'on se pénétrait mieux et constamment de l'idée de la prudence.

Souhaitons que les conseils ci-dessus comme tous les autres atteindront leur but qui est de sauvegarder le plus possible la vie humaine. C'est avec l'idée de collaborer avec la Ligue que nous les reproduisons ci-dessus.

ble service d'inspection disparaît pour faire place à un seul service dirigé par la commission. Les inspecteurs s'occuperont aussi bien des hôtels qui ont un permis que de ceux qui n'en ont pas.

L'on désire que les hôtels en général soient aménagés de façon à répondre aux besoins grandissants du tourisme pour l'attraction duquel on a déjà dépensé des sommes considérables pour l'amélioration de voirie.

C'est une indication qu'en ce qui a trait aux centres ruraux, l'on considère les hôtels comme faisant partie du système de voirie, tout comme les ponts, bien que les hôtels et les ponts ne tombent pas sous la juridiction du ministère de la voirie.

PLANTONS DES ARBRES

Est-il besoin d'insister sur l'importance d'embellir nos villes et nos campagnes, de toutes manières? L'un des principaux attraits de notre pays et, en particulier, de la province de Québec réside dans le charme pittoresque que la nature a répandu chez nous à profusion.

Il faut seconder cette œuvre de la nature, maintenir et accroître sans cesse la beauté qui caractérise notre pays. L'un des moyens les plus efficaces d'atteindre ce but c'est d'entourer nos demeures et nos édifices de gazon bien entretenu, d'orner nos rues et nos places publiques de beaux arbres et d'en encadrer nos habitations.

Le gouvernement de Québec ne cesse de solliciter l'attention publique dans ce sens. La fête des arbres a été instituée pour cela, et, chaque année, un nouvel appel est fait aux autorités municipales et aux particuliers pour qu'il s'occupent de la plantation des arbres. On sait avec quel zèle le ministre de la voirie a voulu embellir nos routes par une plantation méthodique et abondante qui, dans peu d'années, ajoutera une beauté de plus à nos campagnes.

Tous ne répondent pas avec l'empressement désirable à l'appel des autorités provinciales. Pour beaucoup de nos municipalités la fête des arbres passe inaperçue. En plus d'un endroit, on néglige l'entretien des terrasses, des jardins et des arbres; quelquefois même, chose incroyable, on compromet et détériore la beauté pittoresque de nos villes et de nos paysages. On a même du édicter une loi, à l'Assemblée législative, pour punir sévèrement ceux qui détruisent les arbres le long des routes.

Tous les conseils municipaux devraient seconder avec empressement le mouvement créé par le gouvernement en faveur des arbres, mouvement où il est entré tout le premier et donne un magnifique exemple.

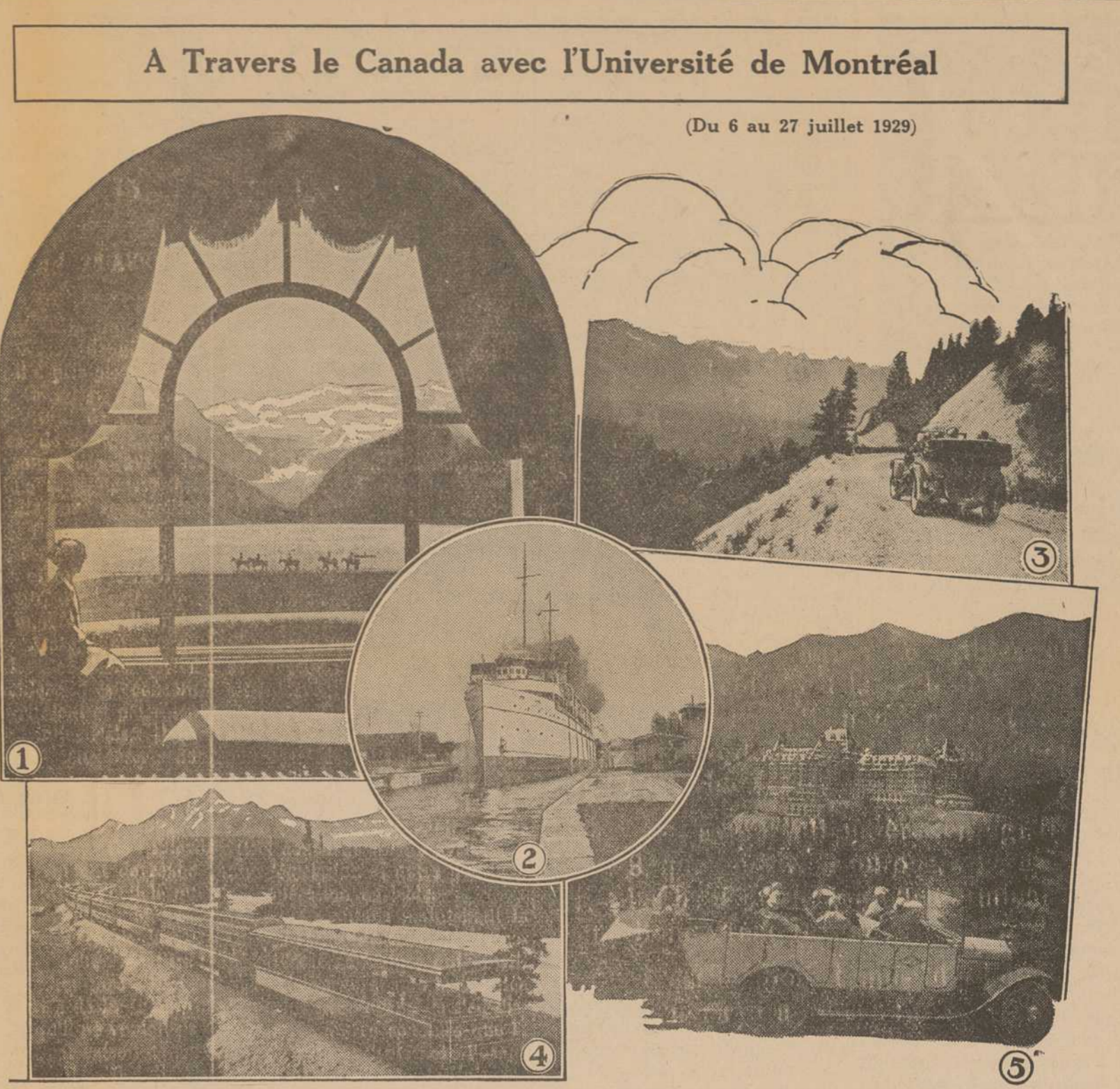
La ville de Montréal prend une heureuse initiative, cette année, dans cette direction. Elle mérite d'en être félicitée et nous souhaitons qu'elle soit partout imitée.

En plus des conseils municipaux, d'autres corps publics ont aussi le devoir de travailler à l'embellissement de nos villes et de nos campagnes, ce sont les commissions scolaires. Leur intervention est doublement utile, car elle peut largement contribuer à faire l'éducation du peuple en développant chez la gent écolière l'amour de l'ordre, de la belle ordonnance et des charmes qui se dégagent de la nature elle-même.

L'honorable Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, vient de s'adresser directement aux commissions scolaires pour les engager à embellir leurs propriétés. Son chaleureux appel, nous l'espérons, ne sera pas inutile.

Le surintendant de l'Instruction publique dit que l'honorable ministre des terres et forêts offre de fournir gratuitement à toute corporation scolaire rurale qui en fera la demande, un certain nombre de jeunes arbres provenant de la pépinière de Berthier, pour être plantés sur le terrain de chaque école de la municipalité.

M. le surintendant dit fort bien, qu'en outre de l'embellissement des propriétés scolaires, une telle plantation procurerait aux enfants une belle leçon d'arboriculture pratique et serait de nature à les bien pénétrer de cette idée si importante de nos jours que les arbres sont pour nous d'excellents amis et méritent comme tels nos attentions les plus délicates et nos



1.-L'incomparable Lac Louise. 2.-Vapeur du C.P.R. dans le canal du Sault Ste-Marie. 3.-Sur la route de Field au Lac Louise. 4.-Train de l'Université dans les Rocheuses. 5.-De confortables autocars sont mis à la disposition des excursionnistes dans les Rocheuses.

L'UNIVERSITÉ de Montréal est heureuse d'annoncer au public de langue française de l'Est du Canada que, cette année encore, elle prête son concours au Pacifique Canadien pour l'organisation d'un voyage aux Montagnes Rocheuses et à la Côte du Pacifique. Ce sera la cinquième excursion consécutive à travers le Canada organisée sous les auspices de cette Institution et, nul doute, que comme par le passé, elle sera couronnée du plus franc succès. La date du départ de Montréal a été fixée au 6 juillet et la durée de la randonnée sera de 21 jours exactement.

Le voyage se fera de nouveau par le réseau du Pacifique Canadien exclusivement, c'est-à-dire par train spécial et bateaux de cette Compagnie avec, en plus, diverses promenades en automobile organisées spécialement à l'intention des excursionnistes. L'itinéraire a été préparé avec un soin tout particulier, afin de procurer à ceux qui le suivront l'avantage de se renseigner d'une façon pratique sur les diverses provinces du Dominion, sur leurs principaux centres, leurs ressources et leurs industries, tout

en admirant les beautés scéniques du pays et en passant d'agréables vacances. Celle de Banff à Windermere vous conduit, sur une distance de 104 milles, à travers les plus grandioses panoramas des Rocheuses; l'autre, de Field au Lac Louise, vous permet d'admirer les splendeurs scéniques du lac Emme, de la vallée Yoho et de la vallée du Cheval-qui-Rue.

Le voyage de retour vers Montréal commence par la sensationnelle traversée des canyons des rivières Fraser et Thompson, puis se poursuit, toujours par la ligne principale du Pacifique Canadien, à travers les majestueuses Selkirk et la région accidentée de Field, Lac Louise et Banff. On sort ensuite des montagnes pour gagner Edmonton, et continuer vers Saskatoon, Winnipeg et Port-William. C'est en cet endroit que les voyageurs s'embarquent pour la croisière sur les Grands Lacs. De Port-McNicoll, les filets sur Toronto, puis visitent les Chutes Niagara et rentrent à Montréal le 27 juillet.

Le convoi mis à la disposition des voyageurs de l'Université sera de tout premier ordre. Il se composera d'un wagon à bagages, dans lequel seront aménagés des penderies et des alcôves pour s'habiller, de wagons-lits ordinaires et de wagons-lits à compartiments, d'un wagon-restauration et d'un wagon-observatoire. Dans les Rocheuses, un wagon-observatoire de type spécial, attaché à l'arrière du train, permettra aux excursionnistes d'admirer tout à leur aise les magnifiques panoramas de cette région pittoresque. Le personnel du train, bilingue comme par les années passées, aura pour mission de veiller au bien-être de tous et de rendre à chacun la vie aussi agréable que possible. La cuisine, sur le train de l'Université de Montréal, est on ne peut plus soignée et parfaitement à la hauteur de la réputation dont jouit, sous ce rapport, le service des wagons-restaurants du Pacifique Canadien.

Un représentant de cette Compagnie accompagnera le groupe et verra à tous les détails du voyage, de sorte que les excursionnistes n'aient à se préoccuper de rien durant ce long déplacement.

grisonnante, et des traits de figure quasi durement accentués, sir Lomer, à 68 ans, respirait encore, par tout son aspect, l'énergie et la force. Il fallait le bien connaître pour savoir que, sous cet extérieur plutôt froid et distant, se cachait une nature sensible et un cœur vibrant et même tendre à ses heures. Maître de lui comme il en est peu, sachant avant tout vouloir, l'habitude du commandement en avait fait, depuis un quart de siècle au moins, l'un de ces hommes dont on se dit en les voyant qu'ils sont des dominateurs. Il était évidemment né pour être un chef. Il en avait par nature toutes les aptitudes. En plus, il s'était constamment cultivé dans ce sens, et l'on peut ajouter, sans diminuer son talent et sa valeur, que les circonstances l'ont bien servi. Il a dirigé sa province pendant quinze ans. Dès auparavant, il jouissait d'une très grande influence, et, depuis qu'il avait cessé d'être premier-ministre, il avait gardé son prestige et n'était en rien diminué, bien que son passage au ministère de la justice à Ottawa n'ait pas été peut-être ce qu'on aurait voulu. Au poste de gouverneur à Québec, où il venait de monter en janvier dernier, il aurait, s'il eût vécu, assurément fait grande figure.

Il ne m'appartient pas de juger la carrière politique de sir Lomer, ce pourquoi on pourrait sans doute réuser ma compétence. Au reste, il faudrait disposer, pour cela, d'un cadre plus vaste que celui d'un trop modeste article. Je sais qu'on a remarqué que la vie publique ne l'a pas appauvri. Ce n'est pas toujours un tort. Cela dépend de bien des choses. Il n'est pas prouvé qu'il soit sage de négliger le point de vue économique. M. Prévost, l'autre semaine, en parlant de sir Lomer précisément, a très bien montré le contraire. Mais, ce que personne ne refuse à l'homme d'Etat dis-

soins les plus assidus. L'honorable M. Delage suggère aussi que la plantation d'arbres sur le terrain de l'école donne lieu à une cérémonie à laquelle assisteraient M. le curé, les commissaires et plusieurs contribuables et qui aurait lieu le jour de la fête des arbres, dont la date, est fixée du 29 avril au 4 mai, dans le district de Montréal.

Chaque municipalité scolaire devrait donc se mettre à l'œuvre et décider sans retard de répondre à l'appel du surintendant de l'Instruction publique et à l'offre du ministre des terres et forêts.

Que tous, particuliers, conseillers municipaux, commissaires d'écoles prouvent qu'ils ont à cœur l'embellissement de notre province, qu'ils fassent, chacun dans leur sphère, leur devoir dans ce sens, et s'intéressent à former dans la nouvelle génération l'éducation du bon goût et du beau inspirée par les charmes de la nature qui sont si près de nous, à la portée de tous et qui restent trop souvent ignorés du grand nombre.

paru, c'est d'avoir été, incontestablement un énergique et un fort, un homme de volonté, un homme vraiment, dans tout le sens du terme. Ce que tout le monde s'accorde à dire, c'est qu'il a aimé son pays, sa foi, sa race et ses traditions, c'est qu'il a travaillé à leur prospérité avec courage et fierté c'est que, en somme, il leur a fait honneur, et hautement.

C'est à sir Lomer, je crois, que nous devons l'expression Sa Majesté la langue française, un mot qui a fait fortune et qui en dit beaucoup sur ses convictions et sa mentalité de patriote.

Eh! bien, cet homme fort, énergique et puissant, on ne saurait le contester, alors que pour nombre de gens il était encore en pleine santé—ses intimes seuls savaient qu'il était atteint d'une affection cardiaque—en quelques minutes, au milieu de tout l'apparat des fonctions vice-royales, tragiquement, sous la traîtreuse poussée d'un coup d'angine, il s'est affaissé et il est mort. La leçon, la voilà!

Elle s'adresse à tous, aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres, aux puissants comme aux faibles. Il faut mourir un jour. C'est la loi universelle. On a dit que c'est la seule loi parfaitement juste. En tout cas, on ne peut s'en défendre.

Cette leçon, chaque fois que la mort nous touche dans quelque un de nos nôtres, elle nous la redit ou nous la répète. Mais il est des circonstances, et celles qui ont entouré la fin de M. Gouin en étaient, où le leçon s'affirme d'une façon plus sensible et plus violente, si j'ose dire. C'est ce que je voudrais souligner.

Il y a plus encore, l'ancien lieutenant-gouverneur était à peine mort, qu'il a fallu tout de suite le remplacer. Le soin de l'administration et la gouverne de la chose publique l'exigeaient. On ne pouvait attendre pour que la session fut prorogée et pour que les nou-

velles lois adoptées fussent sanctionnées. Huit jours exactement après la fin tragique de sir Lomer, son successeur en office, l'honorable M. Carroll, remplissait cette double fonction, je veux dire provoquer la session et sanctionner les lois nouvelles. Ce qui démontre que tout se remplace ici-bas, et très vite parfois. Le roi est mort, disait-on autrefois, vive le roi!

Dans la courte allocution qu'il a prononcée sur le cercueil de sir Lomer Gouin, dans la basilique de sir Lomer Gouin, dans la basilique de Québec, à ses funérailles, Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal a dit tout simplement: "La foi et les œuvres, voilà, de la vie d'un homme, ce qui reste et ce qui compte... Le tombeau est ici-bas l'aboutissant de tout honneur et de toute gloire..." On se souvient que, devant un autre tombeau d'un puissant de la terre, il a été dit: "Dieu seul est grand, mes frères..." Je le répète, la leçon, la voilà!

L'abbé Eli-J. AUCLAIR. — "L'Avenir du Nord"

REUNION INTIME

Lundi, 22 avril, il y eut partie de tire chez M. Alphonse Croteau, de St-Norbert. Etaien présents: M. et Mme Onésime Dumas, M. et Mme Alphonse Dumas, de Saint-Norbert, M. et Mme Arthur Blanchet, M. et Mme Ludger Cloutier, M. Joseph Masse, d'Arthabaska, Mme Adjour Talbot, Mme Joseph Lapière, Mlle Yvonne Talbot, de St-Norbert, Mlle Armandine Cloutier, Mlle Melore Cloutier, Mlle Marie-Rose Desrosiers, d'Arthabaska, Mlles Marie-Anne et Cécile Croteau. Après avoir "léché" la palette et mangé de la belle tire sur la neige il y eut partie de cartes, chansons comiques et historiettes. Tous ont emporté un joyeux souvenir de cette fête de famille.

Exigez LA VRAIE LESSIVE GILLET

Dégage les tuyaux bouchés, Nettoie et désinfecte, Enlève la Vieille Peinture, Fait du bon Savon.

Conserve toute chose propre et sanitaire.



Mangez la saleté

FEU EUSEBE LUNEAU

Princeville.—Le 14 courant est décédé à l'âge de 59 ans M. Eusèbe Luneau. Le service et la sépulture ont eu lieu le 16 courant. La levée du corps fut faite par le Rév. M. l'abbé C. E. Joyal, curé de St-Norbert. Le service fut chanté par M. le Chanoine J. S. Poirier, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés C. E. Joyal, curé de St-Norbert, et M. Paradis, vicaire.

Nous avons remarqué une nombreuse assistance au service: Plusieurs Forestiers de St-Norbert et de Princeville, M. et Mme J. R. Labrecque, inspecteur de la voirie, M. et Mme Rosaire Pellerin, ass. inspecteur, de Victoriaville.

Le convoi funèbre était dirigé par M. J. A. Morissette, secrétaire des Forestiers, de Princeville. La croix fut portée par M. F. X. La-croix, Chef Forestier, de Princeville, suivi de la bannière de la Cour de Princeville, portée par M. Alphonse Normand, chef de la Cour de St-Norbert, dont le défunt faisait partie.

Suivaient la bannière les Forestiers de St-Norbert et de Princeville, le corbillard conduit par M. Côté. Les porteurs étaient MM. D. Poisson, Adélar Roy, Nestor René, Métivier, Alcide Perreault, M. Sévigny.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse Elmida Bazin, 5 frères, Jean et Amédée, de Saint-Norbert; Adolphe, de Windsor; Théophile, de Olean, Vermont; Pierre, de Kingsey; Norbert, des Etats-Unis; une sœur Wilhermine, (Mme Pruneau), de St-Rémi; ses beaux-frères, Narcisse, Gédéon et Isidore Bazin, Alfred Cormier, Edmond Marchand, Sévère Rivard, ses neveux et nièces, M. et Mme Evangéliste Auger, de Victoriaville, Mme Gamélie Désilets, de Windsor; Mlle Irma Luneau, de Saint-Norbert, Mlle Rose Bazin, de Wotton; M. et Mme Henri Bazin, M. et Mme H. Lavigne, M. et Mme Dénéri Côté, M. et Mme Henri Dumas, Mlle Jeannette Cormier, M. Antonio Lavigne, M. Henri Pruneau.

Offrandes de messes: MM. Jean Luneau, Amédée Luneau, de St-Norbert, Théophile Luneau, de Olean, Vt., Isidore Bazin.

Bouquets spirituels: M. et Mme Amédée Lavigne, d'Asbestos; Alfred Cormier, de St-Louis; Gédéon Bazin, de Wotton; M. et Mme Joseph Rheault, d'Asbestos; Mlle Laurette Rheault, M. et Mme Gamélie Désilets, de Windsor Mills, M. et Mme Evangéliste Auger, de Victoriaville, M. et Mme Henri Dumas, de Daveluyville; M. et Mme Henri Bazin, d'Asbestos.

Sympathies: Mme Jeffrey Vallières, M. et Mme W. Lacoursière, M. et Mme Jos. Marcoux, M. et Mme Lucien Brissette, Mlle Provencher, M. Alfred Provencher, d'Arthabaska; La famille Brassard, M. G. Etienne Bazin, Les Forestiers Canadiens de St-Norbert, M. et Mme Athanase Lavigne, M. Omer Lavigne, M. et Mme H. Lavigne, d'Asbestos; Mme Légaré M. et Mme Dénéri Côté, la famille Colbert Marchand, la famille Jean A. Pellerin, de Victoriaville; M. Antonio Lavigne, de Warwick; Mlle Aline Beaudet, Mme Eusèbe Luneau, remercie sincèrement tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères sympathies.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou \$4.00 par an chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-proprétaires Poirier, Bessette et Cie, 131, rue Cadieux, Montréal.

FEU M. N. NORMAND

St-Norbert.—Le 15 courant eut lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Napoléon Normand, décédé le 11 courant à l'âge de 75 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé C. E. Joyal, curé de la paroisse, qui a chanté le service assisté de MM. les abbés Pepin, chapelain de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et R. Frigault, chapelain du Collège du Sacré-Coeur, de Victoriaville, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur on remarquait M. l'abbé J. H. Hamel, chanoine.

Le convoi funèbre était sous la direction de M. Arthur Allie.

La croix fut portée par M. Achille Jolibois. Le corbillard était conduit par M. Arthur Labbé. Les porteurs étaient: MM. Job Grenier, Delphis Poisson, Hector Allie, Alfred Létourneau.

Le Drapeau du Sacré-Coeur porté par M. Adélar Roy, suivi des officiers et ligues.

La quête fut faite par deux officiers de la ligue, MM. Adélar Drouin et Pierre Laurendeau.

Assistèrent au service: La Révérende Mère Ste-Eulalie, supérieure, accompagnée de Révérende Mère Marie de Gethsémanie, de la C. N. D. d'Arthabaska, M. Wilfrid L'Heureux, de Warwick; M. et Mme Rosaire L'Heureux, de Kingsey Falls, M. et Mme Emile L'Heureux, de Warwick; M. Cyrille L'Heureux, Mme Jos. Sylvain, de Princeville, M. et Mme Pepin, de Princeville, la famille Dolphis Jolibois et autres parents et amis.

De nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies furent offerts à la famille éplorée.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Adélaïde L'Heureux, un fils, Alphonse, et deux filles religieuses: Sr Normand, des SS. Grises de l'Hôpital Biggla, Sask., et Sr Ste-Valérie, de la C. N. D. de Bourbonnais, Illinois, 4 frères, Georges, de Gaspé, Welly et auguste, de Holyoke, et Octave, de Pawtucket; 2 sœurs Clara et Lucia, de Sanford; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jos. Bergeron, M. et Mme Louis Beauchesne, Mlles Philomène, Zoé L'Heureux, Mme Alphonse Normand; ses petits-fils Paul-Henri, Renaud, Maurice, Roland, Gérard, Sylvio et une fille, Cécile; son gendre, Théophile Bédiveau; ses petits-fils Jean-Marie, Emile, de Lemerick, et ses filles Sr Marie de Gethsémanie, de l'Assomption de Nicolet, Sr St-Norbert de l'Immaculée Conception, de Pont-Viau, Montréal, et Mlles Cécile et Jeanne, et autres parents et amis.

A la famille éplorée nos sincères sympathies.

La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, etc.

O CANADA!

Le vingtième siècle sera le siècle du Canada. De récents événements politiques et économiques justifient la confiance toute particulière que les pays d'Europe témoignent au Canada.

On vient de partout en faire la découverte, reconnaître ses inépuisables ressources naturelles et industrielles. Des historiens se penchent sur son histoire; des littérateurs y puisent les matériaux de romans de mœurs et d'observation; des économistes s'inquiètent de ses problèmes. Le nombre des touristes, attirés par les exceptionnelles beautés des Montagnes Rocheuses et de la Côte du Pacifique, s'accroît chaque année. Ce pays qui excite, depuis la guerre surtout, la curiosité et l'admiration du monde entier est notre pays, de l'Atlantique au Pacifique. Il nous appartient donc de le mieux connaître pour le mieux aimer.

C'est dans un but éminemment patriotique et éducatif que l'Université de Montréal, conjointement avec le Pacifique Canadien, organise chaque année, à l'époque des vacances, un voyage collectif à travers le Canada. Prenez donc dès maintenant vos dispositions pour faire partie du 5ième voyage de l'Université, qui aura lieu du 6 au 27 juillet prochain. Prix des billets, toutes dépenses comprises, pour un voyageur avec un lit du bas, est \$365.00 de Montréal. Prix proportionnels avec lit du haut, compartiment et

salon-lits. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Université de Montréal, ou à tout agent du Pacifique Canadien.

LES TABLETTES BABY'S OWN SONT TRES EN VOGUE

De nombreuses mères de famille en ont toujours à la maison

Des milliers de mères de famille déclarent qu'elles ne connaissent aucun autre remède pour les enfants supérieur aux Tablettes Baby's Own—qu'elles en conservent toujours à la maison pour prévenir les maux chez les jeunes; de plus elles sont sans inquiétudes graves lorsque la maladie les atteint soudainement.

Voici ce que nous écrit à ce sujet Mme Donat Plourde, de Tingwick, Qué.: "Je ne puis louer trop fortement les Tablettes Baby's Own. Elles sont les seules que je donne à mes enfants et je suis heureuse d'ajouter qu'elles ont toujours contribué à les maintenir en bonne santé. Je me sens tellement en sûreté avec elles que j'en ai toujours une boîte à la maison." Les Tablettes Baby's Own sont un laxatif doux mais efficace. Elles régularisent les intestins, adoucisent l'estomac et éliminent la constipation et la mauvaise digestion; elles enrayent les rhumes et la fièvre et aident la dentition. Ces tablettes sont inoffensives, garanties exemptes de tous ingrédients malfaisants. En vente par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

NOS CHEVAUX DE TRAIT

En dépit de l'introduction du tracteur, des engins à gazoline et pouvoirs moteurs mécaniques divers, le cheval de trait reste encore le principal pouvoir moteur de l'immense majorité des fermes canadiennes, surtout celles de l'Est.

De là la nécessité pour le succès des opérations agricoles de pouvoir se procurer à prix convenable le nombre de chevaux requis de qualité et de poids convenable pour l'exécution des divers travaux de la ferme.

Il est admis sans discussion, croyons-nous, que le coût des opérations diverses de labours, hersage, roulage, fauchage, moissonnage, transport, etc., sont à un coût de revient d'autant moins élevé que les chevaux sont plus aptes à les accomplir rapidement et avec aisance.

Certes, avec l'introduction des machines lourdes, il a bien fallu améliorer la qualité et le poids de nos chevaux. Mais il reste encore beaucoup à faire pour généraliser l'emploi sur les fermes des chevaux du meilleur type et de la meilleure qualité.

Nous croyons, avec Monsieur J.-A. Sainte-Marie, régisseur de la station expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q., qu'il y aurait avantage pour un plus grand nombre de cultivateurs de produire eux-mêmes, c'est-à-dire d'élever les chevaux qui conviendraient exactement et à leur exploitation et au marché local. Un cheval n'est cependant pas nécessairement bon parce que c'est nous qui l'avons élevé. Pour produire de bons chevaux, il est nécessaire de leur donner de bons ancêtres et de ne les négliger en rien pendant leur stage de développement et de formation.

Les chevaux les moins profitables à élever sont les chevaux communs, non parce qu'ils coûtent plus cher, mais parce que leur valeur à l'âge d'adulte est de beaucoup inférieure à celle des chevaux de qualité. Il en coûte, nous dit Monsieur Sainte-Marie, après une expérience suivie de 1921 à 1926, 40 pour cent moins cher pour élever de bons chevaux jusqu'à l'âge de deux ans et demi, âge où ceux-ci commencent à rapporter par leur travail, que pour acheter des chevaux de même qualité.

L'expérience de Monsieur Sainte-Marie a été faite avec treize poulains perchons qui ont atteint le poids moyen, très convenable, de 1,517 livres, au prix de revient pour chacun de \$116.37.

Voilà incontestablement un résultat très satisfaisant et qui prouve en faveur de l'élevage sur toutes les fermes où on est organisé pour réussir.

Seulement, si nous placions à



Pour vos Bicycles

Je viens de recevoir un bel assortiment de bicyclettes et tout ce qu'il faut pour vos bicyclettes. Je garde toutes les pièces de réparations nécessaires.

Bicycles neufs et de seconde main
Réparations Garanties.

Aussi:—J'ai été nommé agent exclusif dans ce district pour la saison 1929, pour les fameux C. C. M.

Caoutchoucs pour petites voitures d'enfants.—Bassinettes, Batteries et lampes pour Autos, Batteries pour Radios, etc.


Pneus et Chambre à Air "Firestone"



Salle d'échantillons ouverte depuis le 1er février
Tout ce que vous avez à faire est: Comparer la durabilité.
Venez me voir.

OSCAR PARIS,
Téléphone Local. VICTORIAVILLE, P. Q.

Si vous cherchez le CARACTÈRE



Il y a des gens qui cherchent le "caractère" dans la voiture qu'ils achètent. Ils veulent naturellement une bonne performance et une belle apparence. Ils savent apprécier le luxe. Mais ils exigent absolument l'individualité. C'est pour ces gens que le plus bel Oldsmobile a été créé.

Sans compter son prix, dont la modicité est vraiment étonnante (il est actuellement plus bas que jamais), l'Oldsmobile est un auto exclusif, un véhicule de caractère et de distinction. C'est un auto superbe, possédant la supériorité mécanique, les lignes distinguées, la sobre élégance, le luxe de bon ton, la puissance et tous les attributs propres à une voiture de haute qualité.

Vraiment, l'attrait exercé par l'Oldsmobile n'est pas seulement le résultat de la performance de son moteur à haute compression, de 62 chevaux-vapeur... on ne doit pas seulement l'attribuer à ses magnifiques carrosseries par Fisher, à la souplesse de ses amortisseurs Lovejoy, ni même à toutes ces caractéristiques qui, ordinairement, ne se trouvent que dans les voitures les plus dispendieuses. Non, cette vogue de l'Oldsmobile est la conséquence de l'heureuse combinaison, dans une même voiture, de toutes les qualités qui confèrent à un auto ce qu'on est convenu d'appeler le "caractère".

P. H. Desharnais,
Victoriaville, P. Q.

OLDSMOBILE

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

Mais efforçons-nous de faire de l'élevage de la meilleure qualité possible, puisque c'est la seule qui soit payante.

AGRICOLA
—"La Presse"

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

La plus haute Perfection dans l'Art de l'Horloger, la Montre Gruen



GRUEN ULTRA VERITHIN

En réunissant la précision à la beauté la plus exquise, les artisans du Guild Gruen ont créé une série de Montres pour Hommes et pour Dames qui sont la plus haute manifestation de l'art de l'horlogerie.

Vous ne sauriez mieux faire que de vous procurer pour vous-même une montre GRUEN ou d'en faire don à une personne que vous désirez honorer particulièrement à l'occasion de son anniversaire ou de la fête de Pâques.

PRIX A PARTIR DE \$25.00

Assortiment de montres Waltham, Tavannes, Cyma, Regina, Buren pour Hommes et pour Dames à des prix raisonnables.

Argenterie, Coutellerie, Horloges, Articles en cuivre, Nécessaires de Fumeurs, Articles de fantaisie.

Sets de toilette dans de jolies boîtes de fantaisie en Ivoire, Blanc, Rose, Bleu, Perle, Mauve, etc.

Plumes-fontaines et Crayons Waterman et Eclipse.

Lunettes à des prix excessivement bas. Ne négligez pas votre vue. Protégez-la en venant vous choisir une bonne paire de lunettes chez moi.

Réparations de Montres, Horloges, Bijoux, etc.

Ouvrage garantie.

Une visite vous intéressera.

L. C. VALLIERES,
86 Notre-Dame, Victoriaville.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles Etc., Etc

Clôtures et Broches d toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

Les papiers à dactylographes, Rubans et papiers Carbones marque MAPLE LEAF sont les meilleurs

Employez-les et obtenez de meilleurs résultats

A la Librairie de "L'Union" ARTHABASKA, P. Q.

Bardeaux d'Amiante "LACHINE"



LAMBRIS ET TOITURES Entièrement à l'épreuve du feu

Les matériaux inflammables sont la cause de la plupart des grandes conflagrations.

L'AMIANTE élimine tout risque de ce genre.

L'AMIANTE est le dernier cri de la couverture et lambris de sûreté; c'est le matériel IDEAL pour l'habitation à prix modéré.

Nous offrons également les Bardeaux d'Asphalte à surface gravois ainsi que tous les papiers de construction, marque RUBEROID.

AUSSI nous manufacturons et vendons la TUILLE D'AMIANTE (en grandes feuilles). Coûte la moitié de la tuile céramique et autres; pour chambres de bain, cuisines, etc. Couleurs: blanc, crème, vert et bleu.

—Demandez Circulaires et Echantillons.

La Cie Manufacturière d'Amiante
78, rue St-Pierre, QUEBEC

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants,
Les Mères Savent Que
le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de
Chas. H. Hitchcock

En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

900 DROPS
The Proprietary or Patent Medicine for
AWE-GOING Preparation for Assu-
simulating the Food by Regula-
ting the Stomachs and Bowels of
INFANTS & CHILDREN
Thereby Promoting Digestion,
Cheerfulness and Rest. Contains
neither Opium, Morphine nor
Mineral. NOT NARCOTIC.

A helpful Remedy for
Constipation and Diarrhoea
and Feverishness and
LOSS OF SLEEP
resulting therefrom—Infancy.

Fac-Simile Signature of
Chas. H. Hitchcock

THE CENTAUR COMPANY
MONTREAL, P.Q.

At 6 months old
35 Doses 40 CENTS

Copie exacte de l'enveloppe

**L'ASSOCIATION DE
LA PROVINCE DE
QUEBEC POUR LA
PROTECTION DU
POISSON ET GIBIER**

Article No. 5 d'une Série devant
paraître dans ce journal toutes
les semaines.

Continuation des activités depuis
1 900 jusqu'à ce jour

Maintenant nous en venons à la
période d'existence de l'Association,
ce qui est difficile de raconter
vu l'espace accordé à cette fin.
Premièrement—une grosse aug-
mentation dans la liste des mem-
bres; un travail de plus en plus
difficile par suite des nombreux
détails et du temps limité que les
membres pouvaient disposer;
enfin une lacune semble s'être
produite dans les records laissant
dans l'obscurité, les années de
1909 à 1919.

Les démarches de cette Associa-
tion auprès du Gouvernement
afin d'obtenir des meilleures lois
et plus de supervision créèrent
certes une impression profonde
sur les citoyens, car, une plus
grande coopération est évidente
de leur part.

Z.-A. Lash, de Toronto, devient
membre en 1902. Plus tard son
exemple fut suivi par ce qui sem-
ble être tout le personnel du Che-
min de fer Grand Trunk, et d'au-
tres notables comme MM. J.-W.
Domville, Frank-S. Meighen, Ja-
mes Beattie et Arthur Tetroux.
De plus, des personnes d'en de-
hors de la ville se joignaient da-
vantage à l'Association, ce qui
était de bon augure.

Une grande activité était appa-
rente, car, plusieurs jugements
furent obtenus contre des gens
qui enfreignaient la loi.

L'histoire se continue durant
1902 et 1903, et l'espace ne permet
pas d'énumérer les noms les per-
sonnes qui devinrent membres à
ce temps-là.

En 1919, Monsieur L.-A. Amos
fut élu président de l'Association,
et il est intéressant de noter que
son intérêt est aussi grand que
par le passé.

Le travail de l'Association aug-
mentait et malgré qu'il y ait eu
des plaintes à l'effet que les ac-
tivités n'étaient pas assez grandes,
il apparaissait qu'avec les moyens
à leur disposition—les membres
de cette Association firent beau-
coup.

Un grand intérêt était pris dans
la perdrix et nous notons que lors-
que le Comité Exécutif proposait
une saison fermée—plusieurs
membres démissionnèrent, et ci-
nclus on trouve le nom de M.
Malcolm Oswald. M. C.-G. Co-
ristine, qui devint plus tard le Pré-
sident de l'Association (en 1927)
se joignit aux rangs en 1920.

Plusieurs gardes-chasse spéciaux
furent nommés à différents temps
afin de surveiller le travail qui se
faisait. Leurs activités sont trop
grandes pour être rapportées.

En 1921, M. R.-S. Kinghorn de-
vint Président. Le Club Anglo-
Américain se joignit en bloc—
soit 50 membres de plus. Des
enquêtes sur certains clubs et
firmes étaient nombreuses et ré-
sultèrent en plusieurs condamna-
tions.

M. Kinghorn garda la prési-
dence durant deux ans, pour être
suivi par le Colonel F.-S. MacKay.
Nous remarquons ici que M. J.-G.
Wilson payât une somme consi-
dérable afin de faire surveiller le
Richelieu.

En 1925, M. C.-C. DeLorimier
devint président et plusieurs des
membres du Comité Exécutif
d'aujourd'hui furent élus cette
année-là. Une campagne fut fai-
te afin de faire prohiber la per-
drix, mais, il fut trouvé impos-
sible de ne rien faire à ce sujet.

L'autre président de l'Associa-
tion est M. C.-G. Coristine, et c'est
à ce temps-là qu'un enrôlement
pour club fut établi—ce qui est un
actif très précieux pour nous
maintenant.

Une grande campagne, pour en-
rôler, des nouveaux membres, fut
commencée en 1927 et à ce jour
l'effet d'augmenter notre liste. Une
loi fut mise en vigueur, à ce
temps-là, par le Ministre prohi-
bant la chasse du caribou pour
cinq ans et arrêtant la vente de la
viande de chevreuil et de l'orignal
durant trois ans—un grand béné-
fice pour tous.

Nous sommes, maintenant, ren-
dus à l'administration actuelle et
nous ne croyons pas nécessaire

d'entrer dans les détails les con-
cernant.

L'Association a subi toutes sor-
tes de succès depuis l'époque de
sa fondation, soit 1859, et grâce
à la prévoyance et à l'intelligence
que le public démontre aujour-
d'hui sur la conservation du pois-
son et gibier—une ère de prospé-
rité semble nous attendre dans
l'avenir.

Les autres articles de cette série
seront écrits par des hommes
éminents et il est à espérer que
tous voudront les lire et bien vou-
loir les prendre en note, car, c'est
notre désir à tous de s'adonner
soit à la pêche ou à la chasse vu
le revenu considérable et bien lé-
gitime que certains citoyens en
dériveront. Si le poisson et le gi-
bier ne sont pas protégés—ils dis-
paraîtront comme ils l'ont fait
ailleurs et actuellement le mo-
ment est propice si nous voulons
les conserver et ainsi continuer
notre plaisir dans les champs, ri-
vières et forêts.

JOHN-S. HALL.

FATIGUE ET DEPRIME

Essayez alors le traitement aux
Pilules Roses du Dr Williams

Il est naturel de se sentir fati-
gué après un amusement ou un
travail assidu. Le repos et de bons
aliments banniront cette sensa-
tion de fatigue. Mais être tou-
jours faible, sans énergie et vi-
goureux, à bout d'haleine au moi-
ndre exercice, dénotent un état de
mauvaise santé qui demande à
être corrigé si l'on ne veut pas que
des résultats graves s'en suivent.

C'est ce que les médecins ap-
pellent de l'anémie, amenée par la
pauvreté du sang. Comme rem-
ède, rien n'égale les Pilules Ro-
ses du Dr Williams qui enrichis-
sent et purifient le sang, donnant
de la santé et de la force. Parmi
ceux qui ont trouvé une nouvel-
le vigueur à faire usage de ces
pilules se trouvent M. G.-C. Hoo-
ton, R. R. 4, Elgin, Ont., qui en
parle d'une manière élogieuse :

« Depuis longtemps, des douleurs
au dos me faisaient souffrir et je
me sentais toujours fatigué et dé-
primé. Mon sang semblait être
en mauvais état au point que je
souffrais d'insomnie et de man-
que d'appétit. Je consultai un
médecin, mais son traitement ne
me fit rien. Un jour, je lus dans
un journal l'annonce des Pilules
Roses du Dr Williams, traitant
d'un cas semblable au mien et je
décidai de les essayer. Je pris ces
pilules pendant environ deux mois
et les résultats m'étonnèrent. Je
gagnai quinze livres et je me sen-
tais rajeunir. Je ne connais rien
d'égal aux Pilules Roses du Dr
Williams pour tonifier le système
et depuis je ne cesse de les recom-
mander à mes amis. »

Les Pilules Roses du Dr Wil-
liams sont en vente dans toutes
les pharmacies de remède ou direc-
tement par la Dr Williams' Medi-
cine Co., Brockville, Ont., à 50
cents la boîte. Ecrivez aujourd-
hui pour faire venir une copie
de la brochure gratuite "Build-
ing Up the Blood."

St-Norbert
—M. et Mme Lucien Dumas, de
Québec, en visite chez son père,
M. Pierre Dumas.
—M. Théophile Luneau, des
Etats-Unis, chez MM. Amédée et
Jean Luneau.
—Mme Gamélie Désilets, de
Windsor chez M. Horace Désilets.
—Mme Vve Albéric Lafond est
de retour à St-Norbert.
—Mlle Berthe Jolibois, Geor-
gette René chez leurs parents.
—MM. Emile Poisson et Antonio
Poisson sont en vacance chez leurs
parents.

A VENDRE

Lapins Chinchilla et Sibérien de
races pures enregistrés. Ces la-
pins sont importés et je fournis
un "pedegree" comme garantie.
Ces lapins ont remporté les pre-
miers prix aux expositions avico-
les. Sujets en vente en tout
temps. Satisfaction garantie ou
argent remis. Pour les prix venez
me voir ou écrivez. Je garantis
de vous satisfaire.

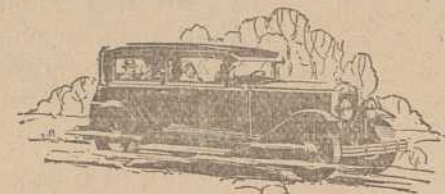
Pour tous renseignements s'a-
dresser au propriétaire.
NOEL LABBE,
72 rue Notre-Dame
Victoriaville, P. Q.

Les plantations des régions élevées
produisent ce thé savoureux

**LE THÉ
"SALADA"**

Tout frais des plantations

**Le NOUVEAU
McLAUGHLIN-
BUICK
est la
Vogue
Nouvelle**



L'ACCUEIL enthousiaste fait au McLaughlin-
Buick de 1929 consacre la popularité de cet
auto—établit une vogue nouvelle en matière
d'automobiles.

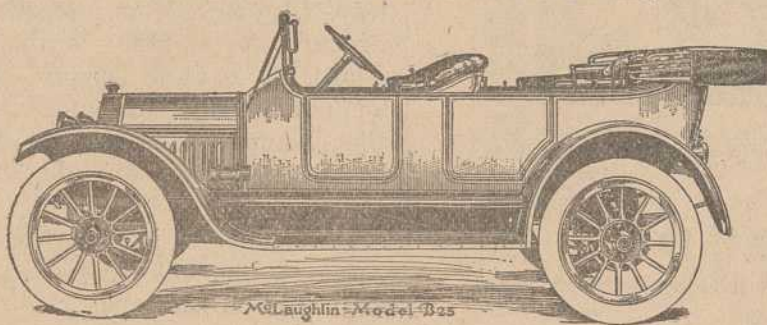
Les nouvelles Carrosseries par Fisher, que com-
porte le McLaughlin-Buick, sont vraiment in-
comparables. La majestueuse beauté de leur ap-
parence, la richesse de leurs couleurs et l'élégance
de leurs lignes, la spaciété de leurs intérieurs et
le luxe de leur aménagement—ce sont là autant
de choses qui ont entièrement révolutionné les
standards de comparaison en tant qu'il s'agit des
carrosseries.

Mais cette révolution s'est aussi fait sentir dans
TOUTES les autres caractéristiques de cette voi-
ture, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner du fait
qu'elle ait créé une vogue nouvelle et qu'elle soit
l'objet du choix d'un nombre d'acheteurs deux
fois plus élevé que toute autre voiture de prix
identique ou même plus dispendieuse. M20-4-25C7

J.-C. Vézina & Fils
VICTORIAVILLE, P. Q.

Quand de Meilleurs Autos Seront Construits — Ce Sera par McLaughlin-Buick

J.-N. PARADIS
PEINTRE
VICTORIAVILLE, P. Q.



Il me fait plaisir d'annoncer au public que je suis main-
tenant l'agent autorisé pour la vente des automobiles marque
STUDEBAKER et ERSKIN et j'aurai en mains les pièces de
rechange pour cette marque de char.

J'ai aussi fait l'acquisition d'une machine pour poser la
peinture DUCO sur les automobiles.

J'ai de plus un outillage des plus complets pour faire le
graissage et le lavage des automobiles et ces ouvrages seront
faits à prix modérés.

J'ai en main les HUILES et la GAZOLINE et je compte
sur le bon encouragement du public.

J. N. PARADIS,
Victoriaville, Qué.

14 mars 6 m.

Composé Sapin Fortin

POUR LE RHUME

Le meilleur remède pour toutes maladies concernant les poumons :
Rhume, Grippe, Coqueluche, Etc., etc.

Ce remède est garanti tel que spécifié sur l'enveloppe.

Demandez le "COMPOSÉ SAPIN" à votre fournisseur.

4 août 1928.—1 an.

A VENDRE

Nous avons à vendre à notre
Librairie, au profit du Couvent de
la Congrégation Notre-Dame de
cette ville, une jolie photographie
représentant tous les curés de la
paroisse de St-Christophe depuis
1851 : Mgr P. H. Suzor, de 1851
à 1878 ; M. J. Héroux, de 1878 à
1885 ; M. Ed. Buisson, de 1885 à
1893 ; M. Ed. Grenier, de 1893 à
1896 ; M. F. X. Lessard, de 1896
à 1900. Au centre du portrait
nous voyons notre vénérable
curé, M. le chanoine L.-A. Côté,
V. F. L., et les portraits de l'église
et du presbytère.

C'est un joli souvenir à conser-
ver dans les familles.
Le nombre de copies est limité :
pressez-vous de l'acheter.

**CANADIEN NATIONAL
CHANGEMENT
D'HORAIRE**

Horaires en force le 28 avril 1929
(Départ de Victoriaville)

Trains allant à Montréal :
1.24 A. M. tous les jours.
7.34 A. M. tous les jours excepté le
dimanche.
3.00 P. M. tous les jours excepté le
dimanche.

Trains allant à Sherbrooke :
9.21 A. M. tous les jours excepté le
dimanche.
7.45 P. M. tous les jours excepté le
dimanche.

Trains allant à Québec :
3.09 A. M. tous les jours.
10.15 A. M. tous les jours excepté le
dimanche.
12.13 P. M. tous les jours excepté le
dimanche.
5.34 P. M. tous les jours excepté le
dimanche.

Trains allant à Princeville, Plessisville,
Ste-Julie et Lyster :
9.06 P. M. tous les jours excepté le
dimanche.

Trains allant à Trois-Rivières (jusqu'à
Doucet Landing) :
7.50 A. M. tous les jours excepté le
dimanche.
1.20 P. M. tous les jours excepté le
dimanche.

Pour plus de renseignements, veuillez
vous adresser à l'agent du Canadien Na-
tional, à Victoriaville.

LA TAPISSERIE

Certains propriétaires se plai-
gnent souvent qu'il faut tapisser
les appartements si souvent que
leur maison ne rapportent pas
assez pour payer assez de béné-
fices sur le placement qu'elle re-
présente. Ils promettent à leurs
locataires de faire tapisser les
chambres mais vont choisir du
papier bon marché qui, une fois
posé n'est pas mieux que celui
qui a été recouvert. En tapisser
cela vaut la peine de payer quel-
ques sous de plus le rouleau et
d'avoir du beau papier qui con-
serve son teint et qui plaira si
bien au locataire qu'il fera en
sorte de ne pas le tacher. Il faut
simplement visiter le magasin de
La Librairie de "L'Union", à Ar-
thabaska, pour se rendre compte
combien il est avantageux d'ache-
ter du bon papier peint.

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska
No 43
Lorenzo Couture faisant comme mar-
chand, affaire sous le nom social Marceau
& frère, Enrg. au village de Lyster,
Vs. Demandeur,
Aimé Katté, cultivateur de la paroisse
de Ste-Anastasia de Nelson, et mainte-
nant de lieux inconnus, Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de com-
paraitre dans le mois.
Arthabaska, 4 Avril 1929.
MARCEAU & PICHÉ,
P. C. S.

Louis Houde,
Avt du Demandeur.

**CONTRAT DE LA
MALLE**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adres-
sées au Ministre des Postes seront reçues à
Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 17 mai,
1929, pour le transport des Malles de Sa
Majesté, sous les conditions d'un contrat
pour un terme de quatre années, six fois
par semaine sur la route rurale No. 2 de
St-Rémi de Tingwick, à commencer au
bon plaisir du Ministre des Postes.

De avis imprimés contenant des rensei-
gnements plus détaillés au sujet des con-
ditions du contrat projeté peuvent être
vus aux Bureaux de Poste de St-Rémi de
Tingwick et au bureau de l'Administrateur
du District où l'on pourra aussi se pro-
curer des formules de soumission.
Bureau de l'Administrateur de district,
J. TAYLOR,
Administrateur de District
Montréal, 3 avril 1929.

Venez visiter notre Librairie.
Vous serez les bienvenus et vous
aurez une idée de ce que nous
avons en magasin.

**AUX AMATEURS
DE VIOLON**

Les joueurs de violons trouve-
ront à la Librairie de "L'Union",
à Arthabaska, tout ce qu'il faut
pour monter leur violon : Cordes
en nerfs ou en acier, cheville, ar-
chet, queue, racine, etc., etc.

PACIFIQUE CANADIEN



Pourquoi ne pas prendre avan-
tage de notre longue expérience
dans l'organisation de voyages par
terre et par mer ? Nous sommes à
votre entière disposition en tout
temps.

Bureaux des billets du Pacifique
Canadien à Québec : 30 rue Saint-
Jean, Tél. 2-0093 ; Château Fron-
tenac, Tél. 2-1840 et Gare du Pa-
lais, Tél. 2-0663.

Adressez-vous à C. A. LANGE-
VIN, Agent Général, Gare du Pa-
lais, Québec, ou à P. E. GINGRAS,
Agent de district, Gare Windsor,
Montréal.

**ABANDON DES
AFFAIRES**

Un poste de commerce établi
depuis 76 ans, situé dans la ville
d'Arthabaska, très avantageux
pour celui qui voudrait s'établir.

Pour plus d'informations s'a-
dresser à
Boîte Postale M,
Arthabaska.

**AUTOMOBILE
A VENDRE**

Coach Buick, en bonne condi-
tion. Comptant S'adresser à
"L'Union",
15 nov.—j.n.o.

AVIS A NOS ABONNES

A partir d'aujourd'hui, tous nos
abonnés des Etats-Unis et du Ca-
nada qui n'auront pas payé leur
abonnement à "L'Union des Can-
tons de l'Est" verront leur nom
retranché de la liste des abonnés
et leur compte mis en collection,
entre les mains de nos collecteurs
américains et canadiens.

Vu le nouveau règlement adopté
par les banques à l'effet de n'ac-
cepter au pair aucun chèque ve-
nant de l'étranger, nous prions
nos clients et abonnés de payer
leurs comptes par mandats ou
bons de poste.

**SCIES
SIMONDS**

Leurs dents ont une
durée qui rivalisent
la finesse du tranchant
sous tous les usages.

SIMONDS CANADA SAW CO LTD,
MONTREAL, VANCOUVER,
OTTAWA, N. B.,
TORONTO

**Rendez votre demeure
ATTRAYANTE
avec les
Papiers-Peints**

Base de toute jolie décoration
Largeur reconnue 19 1/2 pcs

Les papiers-peints ne sont pas
seulement recherchés par la gran-
de variété des dessins de goût par-
fait.

Ni pour l'exquise harmonie de
leurs couleurs, de dessins char-
mants, de tissus authentiques.

Mais sa vogue provient de son
bas prix.

On peut rendre une chambre
élégante, dans tout le sens du mot,
pour une somme presque insigni-
fiante.

Veuillez passer chez nous, et
nous nous ferons un plaisir de
vous le prouver.

Un assortiment complet de nou-
veaux patrons vient de nous arri-
ver, et nous aimerions vous les
faire voir, sans que vous ayez à
acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de
L'Union", Arthabaska, P. Q.

AUX ECOLIERS

Achetez vos articles de classe à la
LIBRAIRIE DE "L'UNION"

et vous aurez entièrement satisfac-
tion tant sur le prix que sur la
qualité.

Nous avons toujours un grand
choix dans les articles suivants :
Cahiers, Crayons, Plumes, Porte-
plumes, Gomme, Règles, Coffrets,
Calepins, Encre à marquer le lin-
ge, Sacs d'école en cuir et en toile,
Boîte de Peintures, etc.

Nous tenons tous les livres de
classes tels que : Livres de Lectu-
re, Grammaires, Histoires, Arith-
métiques, Géographies, Diction-
naires en français et en anglais.

Visitez notre Librairie, et vous
serez convaincu du bon marché.

**VOUS TROUVEREZ TOUJOURS
A LA
LIBRAIRIE DE "L'UNION"
A ARTHABASKA**

Un assortiment complet de mar-
chandises de librairie tels que :
Livres de lectures, Papier à lettres,
Articles de fantaisie, Statues et
Statuettes, Chapelets, Médailles,
Articles pour cadeaux, Sets d'écri-
ture, Livres de messes, Articles de
classe, Cartes à jouer, Cartes pos-
tales, Service à fumer, Articles
pour bureaux, Plumes réservoir,
Crayon automatiques, Articles en
cuir, Rubans de papiers pour déco-
rations, Lampes électriques de
fantaisie.

Spécialités : Articles pour ca-
deaux et de souvenir.

Prix défiant toute compétition.
"L'Imprimerie d'Arthabaska Inc."

Librairie-Imprimeur
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Littérature, Poétique, Arts, Etc.
Un roman complet dans chaque
numéro. Prix 25 sous.

En vente à
La LIBRAIRIE DE L'UNION,

Pour Tous les Temps-Pour Tous les Jours

SHREDDED WHEAT

Réduit les mauvais rhumes. Préviend la constipation - sans danger. Mets excellent pour tous - délicieux pour les enfants

Faits par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.



"Il m'offre le luxe des grosses voitures"

NON pas que ce luxe soit la principale caractéristique qui le mette sur un pied d'égalité avec les grosses voitures, car il rivalise aussi avec elles par sa beauté et sa performance. Toutefois, ce luxe offert par le Pontiac Gros Six est si remarquable, pour un auto de cette catégorie, qu'il ne faut pas s'étonner de la préférence dont il est l'objet de la part des dames qui conduisent elles-mêmes.

Et par "luxe", nous n'entendons pas seulement le confort assuré par les superbes Carrosseries Fisher. Sous cette appellation, il faut aussi comprendre la facilité avec laquelle il maîtrise tous les obstacles de la route, sa souplesse de fonctionnement, son extraordinaire maniabilité et le moelleux confort qu'assurent encore les amortisseurs Lovejoy dont il est pourvu.

Pour apprécier justement ce luxe il faut le conduire soi-même sur la route.

Pontiac GROS

J.-C. Vézina & Fils, VICTORIAVILLE, P. Q.

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

BIERE

1/2 le verre

Pourquoi payer si cher pour avoir de la bière quand vous pouvez faire vous-même, sans trouble ni gêne, sans ustensiles spéciaux et à la fois à la fois BIÈRE FORTE et MOUSSEUSE, égale à celle des meilleures brasseries.

Achetez une tin de 2 1/2 lbs.

RITE-GOOD

Combination Malt Extract with Hop Flavour

PRIX: \$1.40

Il suffit de faire dissoudre le contenu de la tin dans 5 gallons d'eau bouillante en y ajoutant un morceau de levain et du sucre.

Chez votre épicer qui espère de frais de maille payés par St. Lawrence Preserving Co. Québec, Que. (70)

Pas de BOUILLAGE — Pas de SENTEUR

NOTRE CREDIT AGRICOLE EST A SE FONDER

L'honorable Dr J.-D. McLean, ancien Premier-Ministre de la Colombie Anglaise et président du bureau fédéral du Crédit Agricole, était à Québec hier et a eu une conférence avec trois membres du gouvernement provincial au sujet de l'organisation du nouveau système de prêts aux cultivateurs dans la province.

Il y a longtemps que le gouvernement de Québec attendait la visite de l'honorable Dr McLean afin de hâter l'établissement du Crédit Agricole chez nous. Après avoir organisé le fonctionnement de cette nouvelle institution dans l'ouest et dans les Provinces Maritimes, M. McLean est arrivé à Québec hier et il a eu une longue

entrevue au Parlement avec le Premier-Ministre, l'honorable M. L. A. Taschereau, l'honorable M. J.-E. Caron ministre de l'Agriculture, et l'honorable M. Jacob Nicol, Trésorier de la province.

Le Crédit Agricole a été fondé par Ottawa et il comprend un bureau fédéral dont l'honorable Dr McLean est le président et des bureaux dans toutes les provinces, sauf l'Ontario, qui a son propre système de prêt aux cultivateurs.

Le bureau du Crédit Agricole de la province de Québec sera nommé bientôt, l'honorable M. McLean et les membres du gouvernement provincial s'étant parfaitement entendus hier sur l'organisation à faire.

Dès que le bureau aura été établi dans notre province, les cultivateurs seront invités à faire leurs demandes d'emprunts. Ces demandes seront examinées par des

évaluateurs, nommés par le bureau provincial, et lorsqu'elles auront été approuvées, elles seront envoyées au bureau d'Ottawa, qui prêtera l'argent.

Les emprunts pourront être contractés, avec une garantie de première hypothèque, pour la moitié de la valeur d'une ferme. Le Crédit Agricole prêtera pour la construction de maisons, granges et bâtiments, pour le drainage des terres, l'achat d'animaux, et coëtera. La province d'Ontario qui a un système de prêt depuis quelques années, a déjà avancé une somme de \$22,000,000 aux cultivateurs ontariens.

Les conditions d'emprunt seront très faciles. L'emprunteur paiera 6 et demi pour cent d'intérêt et de fonds d'amortissement pendant 32 années, à la fin desquelles le capital se trouvera entièrement remboursé.

Les quatre commissaires, les évaluateurs et le personnel du bureau provincial seront payés par le gouvernement fédéral. Mais c'est le gouvernement provincial qui fera les nominations et fixera les salaires, sujet à l'approbation d'Ottawa. On croit que le président du bureau de Québec du Crédit Agricole aura un traitement d'au moins \$6,000 qui pourra être augmenté si le nouveau système prend de l'expansion.

Le Premier-Ministre et ses collègues sont enchantés de leur conférence avec l'honorable Dr McLean et ils croient que le Crédit Agricole est appelé à rendre des services appréciables à nos cultivateurs.

CHIC MARIAGE

MATHIEU-GIROUARD

Princeville.—Mardi, le 9 avril fut célébré en l'église de Princeville, le mariage de Mlle Méline Mathieu, fille de M. et Mme Eugène Mathieu, avec M. Roger Girouard, fils de M. et Mme Oscar Girouard, de Princeville.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Chanoine J.-S. Poirier, curé.

Pendant la messe le programme musical fut exécuté par la chorale des jeunes filles.

La mariée portait un élégant manteau bleu-marine garni de couleur beige, et un chapeau de même nuance. Son bouquet était de roses thé.

M. Eugène Mathieu servait de témoin à sa fille et M. Oscar Girouard à son fils.

Après le mariage le déjeuner fut servi à la résidence de M. et Mme E. Mathieu.

Les invités étaient : M. Rosaire Brissette et Mlle Simonne Mathieu agissaient comme garçon et fille d'honneur, M. Edmond Girouard et Mlle Jeannette Girouard, M. Alphonse Brissette et Mlle Yvette Girouard, M. et Mme Auguste Fréchette, tous de Princeville, M. et Mme Amédée Bellavance, de Ste-Hélène, M. et Mme Hervé Girouard, M. et Mme Henri Girouard, M. et Mme Wellie Girouard, M. et Mme Isidore Mathieu, M. et Mme Antonio Jutras, Mlle Jeannette Jutras et Mlle Jeannette Mathieu, tous de Princeville.

Le déjeuner et la journée se passa très agréablement avec du chant et de la musique.

A une heure avancée de l'après-midi, tout le monde se rendit chez M. O. Girouard. Les invités étaient M. et Mme A. Girouard, de Princeville, M. et Mme Rous, de Princeville, M. et Mme Marcotte, de Plessisville, M. et Mme Lucien Brissette, de Plessisville.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

PETITES ANNONCES DE VICTORIAVILLE

PROPRIETE A VENDRE. Bonne propriété, bien entretenue, terrain de 72 pds de front par 200 pds de profondeur, dans le quartier résidentiel à Arthabaska, P. Q., à proximité de l'Eglise, du Couvent et du Collège. Conditions faciles.

Pour plus d'information s'adresser à **ADELARD MAHEU, Arthabaska, P. Q.**

7 avril—1 mois.

DAMES demandées pour couture légère, chez elles; travail de loisir ou permanent. Bon salaire. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal.

Mutations enregistrées au Bureau d'Enregistrement d'Arthabaska

Donation, Ludger Lemay à Adé- lard Lemay, aucun immeuble.

Vente, Borromée Provencher à Achille Poirier, 4 arpts E. 3A, 11e rang, Maddington.

Avis de vente, Bennett Feeney S. A. Vs Joseph St-Pierre, 1A et autres, 10e rang, Stanfold.

Servitude, Mme Louis Houle à Cor. Téléphone de Victoriaville, 47 et autres, Ste-Victoire.

Cert. Perc. Rev. Prov. Re Succ. Philias Fournier, P. 393, Sainte-Victoire.

Vente, Mme Victoria Rivard à André Lemay, P. 453, Ste-Victoire. Titre, Shérif D. A. à Joseph Laroche, 100 et 102, Arthabaska-ville.

Mariage, Philippe Dénéri Côté et Mlle Lydia Marchand, aucun immeuble.

Donation, Ubald Côté à Philippe Dénéri Côté, 41-41 et autres, Bulstrode.

Vente, Emile Arseneault à Robert, Morin, 3 arpts E. 262, Bulstrode.

Vente, Emile Noel à Wilfrid Légaré, P. 13 A et autre, 11e rang, Maddington.

Vente, Eddy Houle à Nazaire Hémond, 1/4 O. 320 et autre, Bulstrode.

Testament, Mme Cémida Dumont à Sifroi Sirois, 14 et autres, Arthabaska-ville.

Vente, Téléphore Roux à Lucien Levasseur, 240 et autre, St-Christophe.

Vente, Mme Marie Morin à Léopold Bérubé, 369-38 et autres, Ste-Victoire.

Vente, Alfred Provencher aux Frères du Sacré-Coeur, P. 127 et autres, Arthabaska-ville.

Vente, Valère Croteau à Aurèle Deshaies, P. 991, Tingwick.

Vente, Jean Parr à Adé- lard Toussaint, P. 490, Tingwick.

Vente, Napoléon Girouard à Amédée Choquette, 182 et autres, Warwick.

Transport de Droits Succ. Wil- liam Desrochers et al à Charles Desrochers, P. 59, St-Paul.

Vente, Joseph Gosselin à Phi- libert Pouliot, 12, Arthabaska-ville.

Mariage, Roger Girouard et Mlle Méline Mathieu.

Donation, Oscar Girouard à Roger Girouard, P. 2 et autres, Princeville.

Vente, François Boucher à Té- lesphore Croteau, 25 Princeville.

Testament, Florido Bruneau à Clarisse Beauchesne, P. 12, 11e rang, Maddington.

Testament, Gaston Rhéaume à Mlle Gisèle Rhéaume, 1-3 ind. P. 409, Ste-Victoire.

Vente par Licitacion, Mlle Gisèle Rhéaume et al. à Calixte Côté, P. 409, Ste-Victoire.

Vente, Antonio Desharnais Sr. à Willie Boisvert et ux. P. 247 A et autre, Arthabaska-ville.

Vente, Gustave Picher à Eddie Houde, 164 et autre, Arthabaska-ville.



Il est inutile de souffrir long- temps de la névralgie, des maux de têtes ou autres lorsque l'emploi de l'aspirine est un remède sûr et certain. La profession médicale en recommande l'usage depuis 28 ans. L'aspirine n'affecte pas le cœur. Servez-vous en pour les rhumes, le rhumatisme, la sciati- que, le lumbago et gargarisez-vous la gorge lorsqu'il s'agit du mal de gorge. Le mode d'emploi est in- diqué sur le paquet. Chaque pharmacien aujourd'hui vend l'as- pirine qui est identifiée par le nom sur la boîte et la marque "Bayer" sur chaque tablette.

ASPIRIN

Aspirin is a Trademark Registered in Canada

AVIS IMPORTANT

Envoyez votre Crème où vous serez payés les plus hauts prix du mar- ché, en tout temps de l'année.

Tous nos vieux fournisseurs de crème sont satisfaits de la manière que nous les accommodons et des hauts prix que nous payons.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT. Ecrivez-nous de suite. Nous avons de gros contrats à remplir.

BROOKSIDE DAIRY, Ltd

CHEMIN ST-LOUIS, — QUEBEC

Paiements assurés 2 fois par mois. Affiliation de J.-B. Renaud & Cie Inc. Vous sauvez 1 1-2 à 2c par livre de gras seulement sur le transport Nous payons 3c de plus pour Crème douce.

Veuillez communiquer immédiatement avec nos Agents : MM. MAHEU & Fils, Arthabaska

ACTIVITE INTENSE AUX USINES ANGUS

Vue partielle des usines Angus du C.P.R. à Montréal—Métallurgie: Un coin de l'atelier des machines. En bas à gauche: Le trans- port des matériaux à l'usine. A droite: La mise en place des roues gigantesques de la puissante locomotive, type 3100.

GRACE à une période de pros- périté qui ne s'est pas dé- mentie depuis quatre ans au Canada, à l'apport de récoltes sans précédent dans les annales agri- coles du pays et aux progrès im- menses dans les sphères industriel- les et commerciales, les chemins de fer canadiens se voient forcés par les circonstances d'améliorer et d'amplifier leurs services ferro- viaires, afin de ne pas rester en ar- rière dans cette grande transfor- mation économique. Le fait que les vastes usines Angus du Pacifique Canadien, à Montréal, ont été constam- ment occupées, pendant toute la période hivernale, à construire, équiper et réparer le matériel rou- lant de la Compagnie et que 6,500 hommes y sont employés en per- manence, est un indice de la ri- chesse apportée au pays par la récolte de 1928 et, en plus, de la confiance que les directeurs du C.P.R. pressent à l'égard de la

prospérité du pays, qui ne saurait aller qu'en augmentant.

C'est est amplement démontré par le fait que les usines Angus du Pacifique Canadien, qui emploient pourtant près de 7,000 hommes, avec une liste de paie mensuelle de plus d'un million de dollars, procurant ainsi la subsistance à quelque 20,000 personnes, ne s'oc- cupent pratiquement de ce temps- et que de réparations au matériel roulant de la Compagnie et du par- achèvement des wagons à voya- geurs, tandis que les wagons à marchandises, locomotives et châ- sis des wagons à voyageurs sont construits par des compagnies indé- pendantes. Les châsis d'acier sont fabriqués à Hamilton et expédiés à Montréal, aux usines Angus, où l'on procède à leur assemblage. Cent-six wagons à voyageurs, com- prenant des wagons-lits, wagons- restaurants, wagons de première

classe et autres, seront bientôt remis aux usines Angus, tandis qu'à l'heure actuelle l'on procède à la construction de 40 vannes, 7 chasses-neige et 2 treuils à rails. Il se répare quotidiennement aux usines Angus 11 wagons à voya- geurs et 120 wagons à marchandises et, à toutes les six heures, une locomotive est réparée et remise en service.

Les usines Angus, que possède le Pacifique Canadien dans la ban- lieue de Montréal, sont les plus vastes et les mieux outillées de genre sur ce continent. Elles cou- vrent une superficie de 300 acres et, chaque année, il y passe 29,000 wagons de tous genres. Les deux premières locomotives du type 3100, les plus puissantes de l'Empire Britannique, furent construites aux usines Angus et les plans en furent dressés par les propres ingénieurs de la Compagnie.

—LE—

Nouveau Victrola ORTHOPHONIC

Modèle 4-70

\$165.00

En Vente à la

LIBRAIRIE de L'UNION ARTHABASKA

P. Qué.

BOIS A VENDRE

1000 morceau de 2 x 4 pouces, "studding" 3/4 épinette, huit mille pieds de planche de pruche, deux à trois mille pieds de planche d'épinette, quatre mille pieds de planche de merisier.

S'adresser à **L.-RICHARD BARIL, R. R. No. 1 Warwick, Téléphone local.**

PETITES ANNONCES

Petites Annonces : 2c. du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Six insertions pour le prix de cinq.

naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remercie- ments, etc., etc. : sans charge.

Notes commerciales, "Readers" : 2c du mot ; charge minimum : 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de vente à l'encan, de ventes par shérif, de divi- dendes, etc., etc. : 12c. la ligne.

Children Cry FOR FLETCHER'S CASTORIA

Nous avons reçu à notre Librairie un assortiment, dans toutes les couleurs, de Savon "Sunset", que nous vendrons au prix de 15 cents le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie et laine avec ce savon.

Dernières Neiges

Les oiseaux si frileux, les oiseaux noir et grège... S'en étaient revenus, accourant vers l'été...

Le Printemps

Or, voilà qu'un matin, le fol adolescent... J'usqu'ici tout joyeux, au seuil de sa demeure...

Journal sombre

La nature aujourd'hui, est bien trop sombre! Elle regrette les beaux jours passés...

In Memoriam

A l'occasion de la mort du général commandant suprême des Armées Alliées, le Maréchal Foch.

Pensées troublantes

Après tant de métamorphoses Je ne suis plus exactement... Si je suis encore quelque chose...

TAPISSERIES!

A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE "L'UNION", ARTHABASKA. La décoration entière de votre maison recevra toute notre attention...

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par les personnes qui les envoient.

RIEN DU TOUT.

Ottawa, 22 avril 1925.



"LE ROI DES OUBLIETTES"

Grand drame en trois actes avec prologue. Représenté par les Elèves des Frères du Sacré-Cœur Au Collège Commercial de Victoriaville.

Cinquième Excursion A TRAVERS LE CANADA avec L'UNIVERSITE DE MONTREAL. Direction personnelle de M. HENRY LAUREYS. Par train de luxe du PACIFIQUE CANADIEN. \$365. de MONTREAL tous frais compris.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE D'ARTHABASKA

Concours de récoltes sur pieds organisé en 1928. RAPPORT DU JUGE Pour l'Orge

Table with 3 columns: Name, Inspection d'été, Inspection d'hiver, Total. Lists winners from Willie Williams to Joseph Poirier.

Les 12 premiers seulement obtiennent des prix. (Signé) JOSEPH COUTURE, Juge.

Pour l'Avoine

Table with 3 columns: Name, Inspection d'été, Inspection d'hiver, Total. Lists winners from James Williams to Arthur Bergeron.

Les 17 premiers seulement obtiennent des prix. (Signé) JOSEPH COUTURE, Juge.

MONTANT DES PRIX PAR PAROISSE

Table with 2 columns: Paroisse, Montant. Lists amounts for Arthabaska, Tingwick, Warwick, Victoriaville, St-Norbert, Stanfold, St-Paul, St-Valère.

Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—MM. Gilbert et Peddle, inspecteur de la banque de Montréal, sont repartis, mardi soir, après quelques jours d'inspection.

ment monter vers les sommets. Quand il y a abondance de neige, la chaleur n'arrive pas facilement aux sommets, reste dans les racines...

A VENDRE BELLE TERRE 4 Miles de Victoriaville. 40 Arpents en Bois.—5 Arpents de Largeur. Bien bâtie. — Sur la Route St-Albert. S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU VICTORIANVILLE, P.Q.

dre l'initiative de planter des arbres, et les parents doivent donner tout l'encouragement possible aux enfants.

—M. Kelly, industriel, de Plessisville, était de passage, dimanche. —La pleine lune, le 23 courant, à 4.47 après-midi.

—M. Robert Astell, gérant de notre banque Canadienne Nationale, est allé, mardi, faire la visite des succursales de cette banque, à St-Wenceslas, Ste-Eulalie.

—La construction est commencée depuis quelques semaines. Il se bâtit de bonnes et belles maisons.

ans on ne voyait guère de monde dans les rues, le dimanche, et c'était chose rare et justifiée sérieusement que de voir circuler une personne.

—Un automobiliste a payé \$20,000.00 pour un accident à une personne. Un autre a été condamné à \$10,333.00 par le juge Mercier, pour blessure à une jambe d'un garçon de 13 ans.

—M. et Mme Albert Brunelle sont allés passer le dimanche à Acton Vale.

—M. l'abbé Fréchette, vicaire, a fait un intéressant sermon sur l'observance du dimanche, observance qui est plus ou moins sabotée, en trop d'endroits de notre catholique province.

Plessisville —Le 13 avril avait lieu les funérailles de M. Armand Morin, fils de Mme Vve Médéric Morin, décédé le 11 avril à l'âge de 19 ans et onze mois.

—Suivaient la dépouille mortelle Mme M. Morin, de Plessisville, M. et Mme Uldéric Lemieux, de Plessisville, M. et Mme Wilfrid Morin, d'Asbestos, M. et Mme Wilbrod Morin, de Victoriaville, M. et Mme Alcide Morin, de Danville, M. et Mme Raoul Pothier, de Léonimster, Mass., M. Pierre Morin, de Victoriaville, M. et Mme Olivier Morin, d'Asbestos, M. et Mme George Henri, d'Asbestos.

—On remarquait aussi MM. J. B. Chrétien, F. Deroy, D. Dubois, J. Côté, Donat Fournier, Louis Turgeon, V. Fournier, Albert Houde et une foule d'autres.

—M. Balzam Talbot, de Princeville, est venu en visite chez son fils, M. J. A. O. Talbot, qui a été retenu à sa chambre quelques jours, mais qui est bien rétabli.

—M. l'abbé Fréchette, vicaire, a fait un intéressant sermon sur l'observance du dimanche, observance qui est plus ou moins sabotée, en trop d'endroits de notre catholique province.

MAISON A VENDRE. Maison en très bonne condition avec hangar et terrain d'environ un arpent de largeur et deux arpents de longueur.

ASSUREZ CHEZ AUGUSTE BOURBEAU, Agent, Assurances Générales, FEU, ACCIDENTS, MALADIES, RESPONSABILITE PATRONALE, AUTOMOBILES, LOYERS, VOL, VITRES.

UN PRODUIT DE LA CANADA PAINT. Beauté et Harmonie. UNE maison joliment peinte ne peut être que l'image subtile, prospère et heureuse de l'esprit qui anime le foyer.

Bouchers et Marchands

NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabriqué spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COUTE MOINS CHER EN DEFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre!

DOUBLE ECONOMIE!

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de 6 pcs, 12 pcs, 18 pcs, 20 pcs et 24 pcs.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS 9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITE.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

A VICTORIAVILLE!

La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Distributeur exclusif des fameux Produits REXALL et des remèdes de l'Abbé WARRE

VEND

Drogues, Remèdes patentés, Articles de toilette, Poudre, Savon et Parfums, Choccolats, Cigarettes, etc., etc.



VEND

Articles de Librairie, Papier crêpe Dennison, Papier à Lettres, Tapissier, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Vaiselle, Articles de cuisine, Cahiers, Crayons, Plumes, Encre, etc., etc.

- CASTORIA F. 35c.
 - SIROP LAMBERT 25c.
 - SIROP MATHIEU 25c.
 - SIROP PIN BLANC, eucalyptol et miel, notre propre préparation 35c.
 - TAROL 25c.
 - LINIMENT MINARD 25c.
 - Les Pilles DODD'S, GIN, MORO, ROSES et ROUGES 3 boîtes \$1.25
 - Les Tablettes "MASCOT" contre la constipation 50c la boîte de 100
 - Les Pilles Ferrugineuses Rouges "MASCOT" reconnues excellentes pour les femmes et les jeunes filles pâles 75c la boîte de 100
 - Café OPEKO 1 lb. 50c. Thé OPEKO 1/2 livre 49c.
 - POT 1/2 livre, CACAO Lloyd's A 25c.
- J'ai aussi le plaisir d'annoncer un très bel assortiment de cadeaux pour les Fêtes. VENEZ VOIR.

The Rexall Store

J.-P.-H. MASSICOTTE, PROP.

VICTORIAVILLE.

LES BONS IMPRIMÉS

VOUS DONNENT SATISFACTION

Lorsque vous avez besoin d'imprimés, vous trouvez que cela paie toujours d'avoir un meilleur, bien entendu, si vous êtes particulier pour avoir des résultats satisfaisants.

NOUS sommes qualifiés et outillés pour vous donner un service exceptionnel. Que vous désiriez un catalogue, une carte d'affaires, un pamphlet ou n'importe quel genre d'imprimés qui demandent un travail soigné, consultez notre imprimeur.

NOUS nous ferons un plaisir de vous coter nos prix pour vos imprimés.

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, Inc.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES

PROPRIETAIRES DU JOURNAL

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

La seule Imprimerie-Librairie à Arthabaska

RUE DE LA COUR

En face du Monument des Frères du Sacré-Cœur.

ARTHABASKA.



Toute Vache Laitière a Besoin

d'une efficace nourriture à base d'hydrates de carbone—d'une nourriture qui complète sa ration de protéine. Et, sous ce rapport, il n'y a rien qui égale le

Quaker Sugared Schumacher Feed

pour constituer la portion de protéine de la ration alimentaire. Riche en substances minérales et en mélasse sèche, le Quaker Sugared Schumacher procure vigueur et robustesse. Il se recommande aussi pour les jeunes animaux, les bestiaux non laitiers, les chevaux, les moutons et les porcs. Nous tenons cette excellente nourriture à votre disposition.

Michel & Lamontagne Eng. Local Phone 81 Bell Phone 46 Victoriaville, P. Q.

Achetez les Nouritures Quaker



Un bureau de Géologie

(Suite de la 1ère page)

pas davantage, car l'opposition l'adressait à l'honorable M. Perreault qui, maintes fois auparavant, avait publiquement déclaré, aussi bien en Chambre qu'ailleurs que l'industrie minière n'était pas suffisamment avancée pour permettre aux petits épargnants d'y placer leurs capitaux. Par conséquent, le public se trouvait mis en garde par le gouvernement lui-même et il fallait être à court d'arguments pour essayer de tenir celui-ci responsable des imprudences commises.

Ce fut l'une des circonstances qui nous fournirent la preuve que l'opposition, le plus souvent, critiquait pour le simple plaisir de le faire. Dans ce cas, comme dans d'autres, certains lieutenants de M. Sauvé dépassèrent la mesure, car, en reprochant au gouvernement de ne pas avoir proposé la loi, ils admettaient que celle-ci était excellente. Le gouvernement libéral ne pouvait avoir de plus beaux compliments que celui qui lui faisait l'opposition. Voilà un autre fait qu'il faudra se rappeler.

Victoriaville

M. l'inspecteur A. Desjarlais fit la visite des écoles de la paroisse cette semaine, accompagné de M. le Président E. Nolin et de MM. les commissaires E. Demers, E. Provencher et B. Mercier.

Le résultat fut excellent et la municipalité scolaire mérite mention honorable pour l'attention qu'elle apporte à leurs écoles et le zèle dont font preuve MM. les Commissaires. Nous avons raison d'être un peu leur aide, de seconder leurs efforts, à cette fin M. l'inspecteur leur fit don de \$40.00 pour le bon entretien de leurs écoles.

L'école No. 2 qui s'est distinguée comme première par son excellent résultat, son excellente discipline et sa très bonne tenue, son enseignement agricole patriotique a droit à une prime de \$60.00 donnée gracieusement par le Département de l'Instruction Publique par l'entremise de leur distingué inspecteur, M. A. Desjarlais, comme encouragement au cours supérieur qui compte 6 élèves. L'institutrice, Mlle Léonie Bélanger, à qui revient tout le mérite d'un si beau résultat et dévouement remarquable a reçu de grandes et sincères félicitations.

Il est question d'amélioration à l'école No. 1 dont M. E. Demers est le dévoué commissaire. —Mlle Annette Labbé est revenue d'une promenade de quelques semaines chez sa sœur, Madame Edouard Mercier, de Ham Nord.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer vos parents et vos amis.

DE RICHES PAYS D'AVENIR

LA MATAPEdia ET L'ABITIBI

Ce que le Gouvernement de Québec fait pour les nôtres

Parmi les phénomènes riches naturelles que possède le peuple de notre province, sont considérées comme étant les plus précieuses les vastes étendues de bonne terre arable encore inculte que l'on trouve près des chemins de fer, dans des régions comme la Matapédia et l'Abitibi.

Chacune de nos régions de colonisation a un cachet particulier, des ressources diverses, et quand elles seront peuplées d'agriculteurs pratiques, elles deviendront de riches pays agricoles et industriels.

LA MATAPEdia... C'est peut-être la région la mieux adaptée pour l'établissement des familles qui laissent les Cantons de l'Est. La topographie du pays matapédiens ressemble vaguement à celle de ces Cantons de l'Est qui furent colonisés par des étrangers et dont nous dûmes racheter les terres une par une, à gros prix. Le surplus de population des Cantons de l'Est, aujourd'hui, peut s'établir sur les terres matapédiennes, pour le moins aussi bonnes que celles défrichées ou achetées par leurs pères, les avoir presque gratuitement et se faire payer pour les défricher.

La Matapédia, c'est la région par excellence pour ceux qui n'aiment pas à creuser des fossés et des rigoles pour l'épandage des terres, pour ceux qui veulent faire une culture facile sur un terrain productif et de défrichement aisé; c'est aussi la région favorite de ceux qui aiment à habiter un pays renommé pour sa beauté naturelle, pour ses eaux poissonneuses et ses terrains de chasse.

En effet, la beauté pittoresque du pays matapédiens enchante ceux qui le visitent. Et de plus en plus la Matapédia et la Gaspésie deviennent les régions préférées des touristes qui visitent notre province.

Ajoutés à la richesse de son sol, à son climat sain et fortifiant, ces avantages font de la Matapédia un pays idéal pour l'établissement des nôtres.

L'ABITIBI... Cette région aux terres légèrement ondulées, déboisées, ressemblera pour la topographie, la qualité de son sol, la beauté de son climat, aux immenses plaines à blé de l'Ouest canadien.

C'est peut-être l'endroit de l'Amérique où les familles qui ne sont pas riches peuvent s'établir le plus facilement. Et près du chemin de fer, il reste d'immenses étendues de bonne terre qui n'attendent que les bras du défricheur pour devenir des paroisses florissantes.

Le sol de terre argileuse produit en abondance le grain, le foin, le trèfle et les légumes.

L'ABITIBI, c'est aussi un pays de mines de plomb, de zinc, d'or. Des milliers de prospecteurs qui aiment à vendre à gros prix les produits de leurs fermes.

D'ici à de longues années les colons défricheurs de l'Abitibi et de la Matapédia ne pourront produire assez pour les besoins de la consommation locale.

Ce qui manque dans ces régions ce sont des cultivateurs, des HABITANTS progressifs, désireux de s'enrichir en faisant de la bonne culture. Les faiseurs de chantiers ne sont pas invités.

Et dans la Matapédia et l'Abitibi, après avoir pratiquement donné la terre, fait faire les chemins, bâti les écoles, aide pour la construction des chapelles, donné des grains de semence, favorisé l'industrie laitière, la culture sarclée, le gouvernement va jusqu'à payer un colon pour le défrichement de la terre qu'il fait à son propre bénéfice.

Pour tout renseignement sur ces terres d'avenir on n'a qu'à s'adresser au SERVICE DE COLONISATION, CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA, Montréal, Qué. J. E. LAFORCE

PLANTATIONS PRINTANIERES

Rien n'est plus joli que les abords d'une maison bien entourés d'arbres et d'arbustes plantés à distance convenable, disposés avec goût et choisis avec jugement. Nombresuses sont les demeures qui pourraient être égayées et enjolivées par la plantation d'arbres et d'arbustes d'ornement. Seulement, nombreux sont ceux qui ont essayé et qui, pour une raison ou pour une autre, ne réussissant pas dans leurs plantations, se sont découragés et ont abandonné la partie. Evidemment, si on a l'espace, il est toujours possible de réussir, mais encore faut-il savoir choisir les variétés ou les essences qui conviennent au sol et il est nécessaire de planter en temps propice, en prenant les précautions requises pour assurer la réussite. Qu'il s'agisse d'arbres d'ornementation, d'arbres fruitiers, de buissons à fleurs ou d'arbustes à fruits, le succès n'est assuré qu'avec des plants et vigoureux, aussi fraîchement arrachés que possible et dont les racines sont en tous cas en parfait état de conservation et non desséchées et déjà mourantes.

Ces plantations doivent être faites aussitôt que possible au printemps, à savoir: dès que la terre peut être convenablement béchée. Si l'on retarde jusqu'à l'époque où le sol a perdu une grande partie de son humidité et que la chaleur desséchante soit arrivée, il y a beaucoup moins de chances pour les racines de s'attacher au sol et de fournir à l'arbre la sève indispensable à sa vie.

Un arbre ou arbuste d'autant plus de chances de réussir qu'il possède plus de racines saines et bien garnies de chevelus. Cependant, avant de planter, on doit toujours parer les racines, c'est-à-dire enlever toutes celles qui peuvent être affectées, brisées, tordues à l'arrachage ou malades, tout en prenant soin de conserver les autres et en évitant de les blesser. On doit également enlever à l'arbre ou à l'arbuste, dans les mêmes proportions où les racines ont été taillées, des branches, soit en tout ou en partie, en conservant à la tête une forme agréable.

Les fosses de plantation ont dû être préalablement creusées; elles doivent être suffisamment profondes et de dimensions convenables pour recevoir les racines dans leurs positions normales, sans avoir à les replier ou les tasser. Au fond de la fosse on devrait toujours mettre quelques poignées de terre ou de bonne terre végétale. L'arbre ou arbuste doit être posé de façon à ce que le collet arrive au niveau même du terrain. On recouvre les racines de terre fine de bonne qualité. On ne doit jamais mettre de fumier, à moins qu'il ne soit parfaitement décomposé et mélangé à une bonne quantité de terre. Le fumier frais et pur ferait invariablement pourrir les racines et mourir l'arbre. Les racines étant recouvertes, on tasse au pied ou au pilon afin de faire parfaitement adhérer la terre à toutes les racines et de bien entourer l'arbre jusqu'au collet, pas davantage.

Tous les jeunes arbres ont besoin d'être protégés par de bons tuteurs solidement ancrés dans le sol.

En suivant les indications ci-haut, on réussira presque invariablement.

AGRICOLA

—"La Presse"

Wakefield

M. Alfred Parent, barbier, est allé passer le dimanche chez son beau-frère, M. Gédéon Janvenne, à Hull.

Mme Léon Caron est revenue d'un voyage à Hull et Ottawa.

M. Hector Dupuis, comptable à la banque Canadienne Nationale, était à Hull dimanche dernier.

M. Edgar Perron, gérant de la banque Provinciale, rue Rideau, Ottawa, passa le dimanche chez M. et Mme J. E. Blain, gérant de la banque Canadienne Nationale.

M. Georges Charron s'est fait voler son sac de voyage en revenant d'Ottawa où il était allé rendre visite à sa mère.

M. le curé de Farm Point, pour accommoder les gens, va nous dire deux messes chaque dimanche, l'une à neuf heures et l'autre à 11 heures; ceux qui voudront aller communier pourront aller plus à bonne heure.

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
Téléphone 157

FONDEE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIETAIRES DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres, Miroirs, Moulures, Vitres,

Etc.

Etc.

SPECIALITE:

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIETE

DE MOULURES A CADRES...

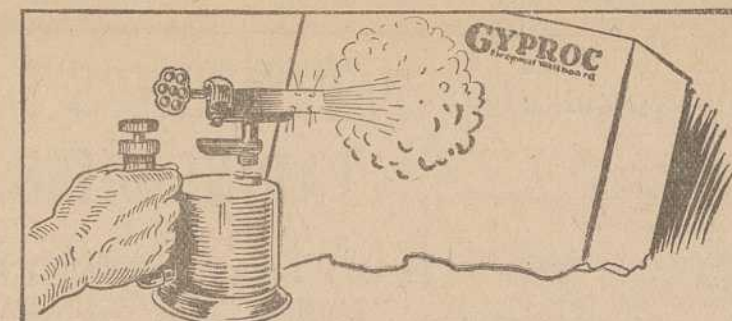
Demandez nos prix pour

VITRES ET IMAGES DE TOUTES GRANDEURS

GROS ET DETAIL

ARTHABASKA.

P. Q.



Il n'en coûte pas plus cher de construire à l'épreuve du feu

Si vous exigez la Cloison Murale Gyproc, vous serez certain que murs et plafonds seront incombustibles—et cela vous coûtera souvent moins cher que des matériaux qui ne vous protègent pas du tout contre l'incendie.

GYPROC

cloison murale incombustible

En Vente Chez

J. E. C. Giroux - - - - Victoriaville, Que.

AVIS AUX CULTIVATEURS!

Nous achetons les Peaux de Veaux, de Boufs et Chevaux, ainsi que la Laine et le Crin, au plus haut prix du Marché.

Nous échangeons aussi les Peaux de Veaux pour du Cuir.

Nous vous garantissons entière satisfaction sur tous les rapports.

EUDORE FOURNIER & FILS

VICTORIAVILLE, P. Q.

28 mars 2 m.—p.

TERRE A VENDRE

Une belle terre de 222 acres, moitié en culture et le reste en pâturage et en bois, située dans le 11e rang de la paroisse de Saint-Paul de Chester, avec une sucrerie pouvant entailler 800 érabes, une bonne bouillière et tous les agrès de la sucrerie.

Le propriétaire vendra pour cause de santé et à bon marché. S'adresser à

RODOLPHE LEMAY, Asbestos, P. Q.

7 mars 2 m.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En lui faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Nous venons de recevoir un bel assortiment d'articles en cuir d'une maison française, de Limoges (France) que nous vendons à bon marché.—Librairie de "L'Union"